

CORNET 2/1
«Mets-en que c'est bon!»
Achevez un CORNET de crème glacée molle au prix courant et obtenez en un deuxième GRATUITEMENT!
BURGER KING
Ne payez rien pour votre deuxième burger! Un coupon par client!
VALABLE JUSQU'AU 15 AOÛT 93



SOMMET C6

Une entente sur la réduction des barrières tarifaires



Kim Campbell et Bill Clinton en discussion.

Commotion et stupeur à Warwick

□ François Bernier est accusé d'avoir mis le feu et causé la mort de quatre pompiers lors de l'incendie de sa grange

Pierre MAILHOT Arthabaska

Commotion hier dans la région de Warwick: la population a appris avec stupéfaction que les quatre pompiers volontaires morts en devoir le 27 juin à Sainte-Elisabeth de Warwick lors de l'explosion d'un réservoir de gaz propane ont finalement payé de leur vie pour un incendie allumé vraisemblablement par le propriétaire de la grange-étable.

Le suspect de cet hécatombe, François Bernier, a sommairement comparu hier au palais de justice d'Arthabaska devant le juge de paix Nicole Simoneau.

A la suite de sa brève comparution, Bernier a été accusé de quatre chefs d'homicide involontaire, quatre chefs de négligence criminelle ayant causé la mort, un chef d'incendie ayant causé des lésions corporelles et un chef d'incendie ayant causé des dommages à des biens. L'individu de 29 ans a été ramené à la prison de Trois-Rivières. Il reviendra devant les tribunaux le

12 juillet pour son enquête sur détention.

Vêtu d'un gilet fuchsia et d'un jeans, Bernier, qui sera défendu par Me Guy Boisvert, de Victoriaville, est demeuré stoïque tout au long de son passage au palais de justice.

Arborant une barbe d'un jour, l'individu accompagné de deux enquêteurs et suivi d'une meute de caméramen, photographes et journalistes n'a émis aucun commentaire. Assis dans la boîte des accusés, il a tout de même jeté des regards furtifs dans la grande salle sans toutefois laissé paraître un seul sourire.

Avare de commentaires pour ne pas nuire à la présente enquête, le porte-parole de la SQ, Tom McConnell, a quand même affirmé que des problèmes financiers et l'incendie d'une maison sise dans le même rang survenu le 16 décembre 1991 ont été les éléments de base de l'enquête effectuée par une dizaine d'enquêteurs du bureau des enquêtes criminelles depuis 12 jours.

«On parlait avec quelque chose de fondé, a indiqué l'agent McConnell. On savait que l'incendie de décembre 1991 où l'individu résidait



Accompagné de deux enquêteurs, François Bernier, propriétaire de la grange-étable où quatre pompiers volontaires ont perdu la vie à Sainte-Elisabeth de Warwick, a été confronté hier à 10 chefs d'accusations au palais de justice d'Arthabaska.

comme locataire seulement était d'origine criminel. Nous n'avions pu porter d'accusations contre lui parce qu'il y avait d'autres suspects dans cet incendie-là. D'ailleurs, ce dossier de 1991 n'était pas encore classé. Les enquêteurs étaient encore actifs dans cette affaire.»

Le porte-parole de la SQ a par ailleurs mentionné que Bernier, qui ne possède aucune dossier criminel, s'est présenté au bureau de la Sûreté du Québec, district d'Arthabaska, en début de soirée mardi.

«C'est à la demande des enquêteurs que Bernier est venu les rencontrer. C'est aussi la dernière personne que les enquêteurs ont rencontré dans ce dossier et, à la suite de l'interrogatoire, l'individu a été incarcéré», a relaté l'agent McConnell. Ce dernier, toutefois, n'a pas précisé le temps de l'interrogatoire. Il n'a pas voulu, non plus, confirmer ou infirmer le fait que Bernier soit passé aux aveux lors de cet interrogatoire.

Les résidents du village sont secoués C10

RÉGIONAL

Richmond

Plastik M.P. fait l'acquisition de Fibres Donnite



Un vol avec violence

La propriétaire du restaurant Joël, rue Craig, a failli perdre la vie, hier. Voir page 5

Bolton-Est

Lancement d'un livret touristique promotionnel

Un livret de promotion touristique tiré à 20 000 exemplaires est maintenant disponible pour visiter la région de Bolton. Page A4

Asbestos

Objectif de 100 000 spectateurs pour le Festival des Gourmands

Les organisateurs du Festival des Gourmands ont dévoilé leur programmation, hier, pour la 15e édition du Festival des Gourmands, prévu du 19 au 22 août. Voir page 4

LES ARTS C9

Sherbrooke aura son festival de cinéma



Photographiée en compagnie du directeur général Guy Ouellet, la comédienne Rita Lafontaine a accepté la présidence d'honneur de la première édition du Festival international de cinéma de Sherbrooke.

MÉTÉO A2

(189e jour de l'année)

Ciel variable: 27
Lever du soleil: 5h06
Coucher du soleil: 20h38
Demain: ciel variable

Monique Gagnon-Tremblay en deuil de son époux

Jacques Tremblay trouvé mort au fond de sa piscine

Pierre SAINT-JACQUES Ascot Corner

Jacques Tremblay, visage et voix familiers de la radio et de la télévision sherbrookoise durant de nombreuses années et époux de la ministre Monique Gagnon-Tremblay, a été découvert sans vie hier matin, vers 9 h, au fond de la piscine, à l'arrière de sa maison, chemin Biron, à Ascot Corner.

Tout porte à croire à un accident ou à un malaise cardiaque mais seule l'autopsie ordonnée par le coroner permettra de savoir la cause exacte du décès et le temps, probablement quelques heures, que le corps a séjourné dans l'eau.

Âgé de 61 ans, la victime se trouvait seule à la maison.

C'est un photographe de renom et surtout un ami, M. Normand Groulx, qui a découvert le corps de M. Tremblay, à 8 h 50 du matin, alors qu'il venait livrer des photographies.

«Un grand frisson m'a traversé quand j'ai vu le corps au fond de la piscine. Comme il se trouvait dans la partie la plus profonde, celle de dix pieds, et comme je ne suis pas un nageur trop aguerri, j'ai saisi une perche et j'ai pu sortir le corps de la piscine. Là, j'ai constaté qu'il n'y avait plus rien à tenter. C'était fini», a raconté M. Groulx.

Comme il ne connaissait pas trop les aires de la maison ni l'endroit où se trouvait l'annuaire téléphonique, il a saisi le combiné et il a appuyé sur le zéro. L'opératrice l'a mis en communication avec la SQ qui a fait le reste.

Mme la ministre Gagnon-Tremblay se trouvait à Québec quand le tragique incident s'est produit. Elle devait participer à un conseil des

ministres. Après avoir été informée de ce qui s'était passé par l'agent Tom McConnell, responsable des Affaires publiques à la SQ de l'Estrie, elle a rapidement gagné Ascot Corner où elle est arrivée vers 12 h 15.

Elle a laissé savoir qu'elle désirait vivre ces premières heures de deuil dans l'intimité.

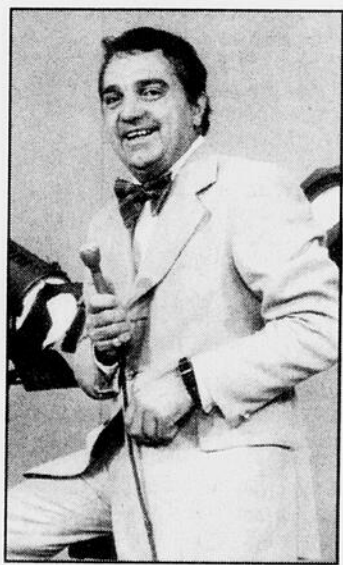
«Elle est affligée par la mort de son mari et elle reçoit l'appui de ses proches, des membres de sa famille et de ses collaborateurs en poste à Québec ou à Montréal», a fait savoir hier son attachée de presse, Mme Marie-Josée Gauvin.

Un policier de la SQ a monté la garde devant l'entrée privée durant la majeure partie de la journée, le temps que l'enquêteur Michel Houle et le technicien en identité judiciaire Normand Grégoire accomplissent leur travail et qu'il n'y ait plus de curieux sur place.

Pour en revenir à M. Groulx, le choc de la découverte du corps a été d'autant plus grand qu'il connaissait M. Tremblay depuis 1968.

Les deux ont eu l'occasion de travailler ensemble à la télé. M. Tremblay en tant que cinéaste et M. Tremblay en tant qu'animateur. «Nous avons même participé à une série de 13 émissions sur le fait divers. Comme fait divers, ce matin, je m'en serais passé même si j'en ai vu de toutes les sortes dans la vie et que j'ai été élevé dans un poste de police.»

Le corps de la victime est en route pour l'autopsie que le coroner a ordonnée. M. Jacques Tremblay était seul à la maison quand le tragique accident s'est produit. Est-ce une noyade purement ou simplement un malaise cardiaque lors d'une baignade ou d'une chute dans la piscine? C'est ce que le pathologiste tentera de déterminer.



Jacques Tremblay a été une figure marquante de la télé.

MAIS QUE FONT-ILS AU JUSTE?



Avec leurs chaises de plage, crème de bronzage et guitare, Pascal Brochu et Robert Grant n'avaient pas l'air de travailler très fort hier après-midi, sur le bord de la route qui mène à Danville. Pourtant, les apparences sont trompeuses: ces deux gars-là, confortablement installés près de leur voiture qui porte l'identification du ministère des Transports, font leur boulot. En somme, il n'y a rien à leur reprocher. Mais que diable font-ils? La réponse en page A3.

Desjardins prend le contrôle des actifs de La Laurentienne

Frédéric TREMBLAY Montréal (PC)

Le Mouvement Desjardins, via la Société financière des caisses Desjardins, prend le contrôle de l'ensemble des actifs de la Corporation du groupe La Laurentienne, à l'exception de la filiale La Laurentienne Générale, et entre ainsi de plain-pied dans le domaine des banques.

C'est ce qu'ont annoncé hier à Montréal, en conférence de presse conjointe, le président du Mouvement Desjardins, Claude Béland, et le président du groupe La Laurentienne, Jacques Drouin.

Le morceau restant du groupe La Laurentienne, La Laurentienne Générale, dont les actifs s'élevaient à 650 millions \$, passera entièrement aux mains du groupe français Victoire d'ici le 31 octobre, a aussi fait savoir M. Drouin.

Victoire détenait déjà 50 pour cent de La Laurentienne Générale (assurance de dommages).

D'ici quelques mois, la Corporation du Groupe La Laurentienne, dont les actifs totaux se chiffraient à plus de 21 milliards \$, n'existera donc plus.

Avec son acquisition, Desjardins se hisse au cinquième rang des plus importantes institutions financières au pays, avec un actif atteignant 80 milliards \$ et un effectif de 50 000 employés.

Le coût de la transaction n'a pas été dévoilé, mais se chiffre sûrement à plusieurs centaines de millions de dollars.

Les actifs du Groupe La Laurentienne sur lesquels Desjardins met la main s'élevaient à près de 21 milliards \$.

«Pour Desjardins, c'est une étape fort importante de son développement. Ça va nous donner une stature de calibre mondial qui va nous permettre de faire face à l'internationalisation des marchés», a commenté M. Béland.

Par cette acquisition, Desjardins fait du même coup son entrée dans le domaine des banques, concurrentes de toujours tant sur le plan financier que philosophique.

La Banque Laurentienne, qui fera maintenant partie de l'univers Desjardins, possède un actif oscillant autour de 10 milliards \$.

M. Béland s'est dit tout à fait à l'aise avec cette intrusion inédite de Desjardins dans le milieu bancaire.

«Ce n'est pas nouveau ça. On a déjà de la concurrence dans notre réseau de filiales. Pour la Banque Laurentienne, ce sera 'business as usual'», a argué le président du Mouvement Desjardins.

«La clientèle de la Banque Laurentienne n'est pas la même que celle des caisses Desjardins. C'est une concurrence très saine entre les deux réseaux et on souhaite que ça continue», a ajouté M. Béland, qui a aussi exclu la possibilité que des succursales de la Banque Laurentienne soient fermées au profit de caisses populaires.

Pour sa part, M. Drouin, qui avait déjà dit il y a plusieurs mois être à la recherche de partenaires financiers pour accélérer la croissance de son groupe, a indiqué qu'il n'avait pas procédé à «une vente de feu».

M. Drouin a admis par contre qu'il ne pensait pas dans ses plans initiaux céder le contrôle de son groupe à Desjardins.

L'entente intervenue entre Desjardins et La Laurentienne prévoit la création d'une nouvelle société, contrôlée par Desjardins, qui portera le nom de Société financière Desjardins Laurentienne.

NOUVEAUTÉ 1994



MAGNÉTOSCOPE VHS HI-FI

- Hi-Fi stéréo à 4 TÊTES
- Arrêt sur image SANS BAVURE
- Rebobinage à HAUTE VITESSE
- Programmation VCR PLUS+
- Contrôle votre DÉCODEUR SLV750HF Prix: 599\$

LES INNOVATIONS SE TROUVENT CHEZ SONY

Maison Sony
Chez nous... l'avantage c'est Sony!
2005, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec, J1J 2E6
(819) 346-7669

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Ce soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
ORAGES	AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE	AVERSES DE PLUIE	CIEL VARIABLE
max 27	min 16	max 28	18/30	15/17

Dans le monde

Aujourd'hui

Amster. 10 19	Moscou 16 24
Bruxel. 11 22	Oslo 08 18
Genève 16 26	Paris 12 22
Jérusal. 19 30	Pékin 20 29
Londr. 12 22	Rome 25 28
Madrid 19 37	Sydney 13 17
Mexico 12 20	Tokyo 18 21
Miami 28 32	Vienne 13 20

INDEX

Arts:	C-9	Horoscope:	B-6
Bandes dessinées:	B-6	Info-chroniques:	B-6
Décès:	C-6	Petites annonces:	C-3
Économie:	C-1	Sports:	B-1
Éditorial:	A-8	Vivre:	A-10

EMPLOIS DU JOUR

Couturier (H/F)
Code prof: 9451 # 2781554 et # 2776709

Lieu: Weedon
Exigences: exp. minimum dans domaine de la couture
Salaire: 6 \$/heure et + selon exp., 39 heures/sem.
Fonctions: opérer machine une aiguille ou overlock.

Reparateur/trice électroménager

Code prof: 7332 # 2782197
Lieu: Fleurimont
Exigences: être adm. à pers. emploi, cours en électronique, conn. en réfrigération, permis de conduire
Salaire: 7 \$/heure, aug. périodique
Fonctions: faire la réparation d'appareil électroménager à domicile.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter ces offres sur le tableau d'affichage ou tél. à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le centre d'emploi.

RÉSULTATS

Banco Tirage du 93-07-07

1	8	13	19	20
25	27	29	35	36
37	38	44	50	51
56	59	62	65	70

Prochain tirage: 93-07-08
T.V.A. le réseau des tirages
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

L'anesthésiste a le choix entre 14 hôpitaux

Le dg de l'hôpital de Rimouski en a marre de passer pour le bourreau de Anh-Tai Le

Michel RONDEAU Sherbrooke

«Ni le ministère de la Santé, ni la Régie régionale ne nous ont signifié que M. Anh-Tai Le est rattaché à l'hôpital de Rimouski et, selon le contrat liant le ministère et M. Le, celui-ci pourrait aller dans tout centre hospitalier de la région 01, qui s'étend depuis Sainte-Anne-de-La-Pocatière jusqu'aux Îles-de-la-Madeleine.»

Le directeur général de l'hôpital de Rimouski, le docteur Jacques Levasseur, en avait marre hier de passer pour le bourreau, ou presque, du jeune anesthésiste issu de la faculté de Médecine de l'Université de Sherbrooke, Anh-Tai Le, dont le contrat le liant avec le ministère de la Santé stipule qu'il doit accomplir quatre ans de services en région éloignée. «Nous ne sommes pas liés à M. Le, qui a le choix entre 14 établissements de la région 01, mais ça ne semble pas entrer dans la tête des journalistes de Montréal, qui continuent à parler de Rimouski», protestait hier le docteur Levasseur.

M. Le, tout en étant d'accord

pour travailler dans la région 01, où il a visité certains centres hospitaliers cet hiver, note que sa conjointe, France Gélinas, médecin aux urgences d'Asbestos et de Windsor, a cherché en vain un travail d'urgentologue à temps plein dans la région du Bas Saint-Laurent et de la Gaspésie. Comme il ne veut pas non plus la laisser derrière lui, il se considère dans une impasse pour respecter son contrat.

D'autre part, à l'hôpital de Saint-Eustache, dans la région montréalaise, on cherche désespérément un anesthésiste et une urgentologue, de sorte que le couple trouverait là du travail, tout en comblant des besoins. Mais Saint-Eustache ne se trouvant pas en région éloignée, le jeune médecin se trouverait à ne pas respecter son contrat, ce qui pourrait lui entraîner une pénalité de 200 000 \$.

Le directeur général de l'hôpital de Rimouski indique que le ministère et les centres hospitaliers favorisent, en autant que faire se peut, les couples de médecins qui veulent exercer dans une même région. Dans le cas du couple Le-Gélinas, souligne-t-il, des hypothèses avaient aussi été envisagées, mais le docteur France Gélinas ne voulait qu'un

poste à temps plein à l'urgence. «Nous ne pouvions quand même pas faire de mise à pied pour l'accommoder.» Le docteur Gélinas aurait pu, explique-t-il, faire de l'urgence, en partie, et compléter avec d'autres tâches, comme en clinique sans rendez-vous ou en clinique privée.

Quant à l'anesthésiste, il aurait pu avoir un poste à Rimouski, mais aussi à Matane, à Amqui et probablement dans un certain nombre d'autres établissements de la région, note le docteur Jacques Levasseur. À Rimouski même, contrairement à ce qu'on a dit jusqu'ici, il y a cinq anesthésistes et il y a un sixième poste ouvert. «L'an dernier, nous avons perdu deux anesthésistes et nous n'avons pu en remplacer qu'un.»

Au sujet du principe de distribution des spécialistes dans les régions, le directeur général de l'hôpital de Rimouski le considère comme «une politique qui peut nous avantager» en tant que région, mais il admet: «Rien n'est parfait. On pourrait peut-être l'améliorer».

En ce qui concerne Anh-Tai Le, il serait prêt à accepter aussi un poste à Drummondville, où il manque d'anesthésistes là aussi. Dans



Anh-Tai Le

tel cas, sa conjointe accepterait de demeurer en poste à Asbestos et à Windsor, les deux médecins étant prêts à subir les inconvénients des déplacements d'une certaine distance.

L'histoire d'Ascot sur la route Gilbert-Hyatt

Sherbrooke (II)

La municipalité d'Ascot, fondée en 1792, fête hier après-midi une étape importante de son histoire. La réception incluait le dévoilement de huit panneaux d'interprétation de l'histoire d'Ascot, ainsi que l'inauguration de la route Gilbert-Hyatt. Une foule d'environ 70 personnes avait bravé la chaleur torride pour participer à cet heureux événement.

M. Lewis Downey, conseiller municipal et responsable du comité organisateur de cette réception, a relaté avec plaisir quelques pages de l'histoire de la fondation d'Ascot. «M. Gilbert Hyatt est le leader qui s'engagea, en 1792, à établir des familles dans notre belle région et à voir à son développement économique et social», a souligné M. Downey.

La conception des huit panneaux d'interprétation représente

un des trois volets d'un projet mis sur pied en collaboration avec le ministère de l'Agriculture et la Société d'histoire de Lenn-Ascot. Ces panneaux, qui visent la mise en valeur du patrimoine ascotois, ont permis aux invités de revivre une autre partie de l'histoire d'Ascot.

Chacun des panneaux, rédigé par Mme Jacinthe Bélisle, traitait d'un sujet en particulier, tel la structure du pont de Capelton, les mines d'Ascot, l'École Hyatt et l'Église Saint-Barnabé, etc. «Quatre des panneaux resteront sur le site du pont Capelton. Un sera installé à Huntingville, un autre, auprès du pont Milby, et enfin, les deux derniers, dans le hameau de Milby», a indiqué Mme Linda Gagnon, responsable des communications pour la municipalité d'Ascot.

Le projet d'inauguration de la route Gilbert-Hyatt a vu le jour à la suite des fêtes du 200e anniversaire de l'octroi du canton d'Ascot, il y a deux ans. M. Robert Pouliot, maire de la municipalité d'Ascot, a spécifié, dans son mot de bienvenue, que la Commission de toponymie du Québec avait répondu positivement à leur demande d'officialiser le nom du fondateur sur le tronçon de la route 143 traversant la municipalité.

La présence parmi les invités de M. Taylor, descendant direct du fondateur de la municipalité d'Ascot, Gilbert Hyatt, a conféré à la cérémonie un parfum historique. M. Taylor est venue expressément de Phoenix, en Arizona, pour y participer. «C'est la deuxième fois que je visite les gens de la communauté d'Ascot et, chaque fois, j'ai été touché par l'accueil chaleureux qu'on m'a réservé», a confié le descendant de M. Hyatt.



Le maire de la municipalité d'Ascot, M. Robert Pouliot, a souhaité fièrement la bienvenue à tous les invités.

CARNETS

À sa dernière excursion de pêche, GERALD LAPIERRE, directeur général adjoint de la ville de Drummondville, a trouvé cher le poisson pêché: 1000 \$ la livre, estime-t-il... Pour en arriver à ce montant exorbitant, il calcule ses frais de voyage sur la Côte-Nord, un moteur de camionnette qui a sauté et des dommages importants à sa voiture dans un accident inusité: elle a été heurtée par une pile de planches s'échappant d'un camion en marche.

Pendant quelques minutes, au dernier conseil de ville, la mairesse de Drummondville, FRANCINE RUEST-JUTRAS, a été torturée

d'un fou-rire incontrôlable pendant l'austère lecture de la liste des nouveaux panneaux de signalisation à installer dans la ville aux différentes intersections. Impossible de savoir ce qui la faisait tant rire...

Le notaire FRANÇOIS SYLVESTRE n'en revenait tout simplement pas de son impressionnant résultat à une épreuve de voile qui s'est déroulée à Toronto dans la semaine du 20 juin dernier. François et son coéquipier ont terminé l'épreuve dans les 20 premiers sur les... nombreux participants. Il se fera d'ailleurs un plaisir de vous expliquer son expérience.

CONCOURS "CADEAU" À MON VOISIN

FACILE ET PAYANT...

250\$ à gagner

Établissez le contact avec vos NOUVEAUX VOISINS en leur faisant parvenir La Tribune GRATUITEMENT POUR 1 SEMAINE. Ça facilite le bon voisinage!

Vous n'avez qu'à nous faire parvenir le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de votre NOUVEAU VOISIN et ce dernier recevra La Tribune POUR 1 SEMAINE.

Vous serez ainsi éligible au GRAND TIRAGE DE 250\$ qui aura lieu le vendredi 6 août 1993.

"Il n'y a pas de meilleure façon de souhaiter la bienvenue à vos nouveaux voisins!"

C'est facile, complétez le coupon qui suit et faites parvenir le tout à:
Concours "CADEAU À MON VOISIN" C. P. 2450, Sherbrooke, Québec J1J 4H4

Concours La Tribune, "CADEAU À MON VOISIN"

Mon voisin	Ma participation au tirage
Nom	Nom
Adresse	Adresse
No. de tél.	No. de tél.

Répondez à la question suivante: 16 + 34 x 3 + 2 = 5474

Pour informations: 564-5470

Les règlements de ce concours sont disponibles au bureau de La Tribune.

LA QUOTIDIENNE

049 6102

LA 6 / 49

23-27-31-39-41-42 (7)

L'EXTRA

4-5-3-5-4-1

La Tribune

BINGO Soleil I

JUSQU'À **1000\$ À GAGNER!**

VOICI LES NUMÉROS DU JOUR ...
MARATHON CARTE VERTE

I-20 B-1

Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

POUR VOUS ABONNER COMPOSER 564-5466 EXTÉRIEUR, 1-800-567-6034

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
Carnets et carnets matras
Prix de vente suggérés incluant T.P.S. payée par le client
tarif de vente de Québec: 28
Coût à l'abonné: 37

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 1539

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camion et carnets matras.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$155.00, TPS \$10.85, TVQ \$13.27 = \$179.12
6 mois \$81.00, TPS \$5.67, TVQ \$6.93 = \$93.60
3 mois \$42.00, TPS \$2.94, TVQ \$3.60 = \$48.54
1 mois \$22.00, TPS \$1.54, TVQ \$1.88 = \$25.42

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$210.00, TPS \$14.70, TVQ \$17.98 = \$242.68
6 mois \$105.00, TPS \$7.35, TVQ \$8.99 = \$120.34
3 mois \$52.50, TPS \$3.68, TVQ \$4.49 = \$60.67
1 mois \$27.50, TPS \$1.93, TVQ \$2.33 = \$31.76

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS:
1 an \$400.00, 6 mois \$200.00, 3 mois \$100.00, 1 mois \$100.00

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos familiales de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Actualité en bref

Invités surprises à la Fête du Lac des Nations

Sherbrooke (JPR) - Il y aura des invités surprises cette année à la Fête du Lac des Nations. Une troupe de chanteurs et danseurs cosaques, débarqués depuis peu au Canada, s'amènera à Sherbrooke le 14 juillet et offrira quatre spectacles sur la petite scène, située devant le pavillon Armand-Nadeau.

On ignorait tout de leur visite jusqu'à la semaine dernière. En fait leur arrivée n'a été confirmée qu'en début de semaine. Les organisateurs de la Fête du Lac des Nations tentent présentement de trouver des familles de Sherbrooke ou de la région prêtes à héberger les 40 membres de cette troupe. Il s'agit d'hommes et de femmes âgés de 20 à 60 ans.

En plus de l'hébergement, on demanderait aux familles d'accueil de leur offrir le petit déjeuner, puis de les reconduire à leur lieu de rendez-vous par la suite, soit au parc Jacques-Cartier ou ailleurs.

La troupe se spécialise dans le folklore russe et présente un spectacle haut en couleurs. Ce sera une belle occasion de découvrir l'histoire et la mentalité des gens de ce pays.

Les personnes désireuses d'héberger un ou des membres de la troupe cosaque sont invitées à composer le numéro 842-4313 pour offrir leur hospitalité.

Pour augmenter la durée de vie des routes

Sherbrooke - Le ministère des Transports a octroyé, en vertu du Programme d'aide à la recherche et au développement en transport (PARDT), une subvention de 81 300 \$ à CERAM-SNA inc. de Sherbrooke. Cette subvention vise la mise sur pied d'un programme de recherche qui pourrait permettre d'augmenter de près de 50% la durée de vie de nos routes et d'en réduire les coûts d'entretien général.

L'avenir est au béton bitumineux renforcé. Cependant, même si l'ajout d'amiante est une solution fort intéressante, elle présente deux problèmes majeurs, soit la difficulté d'incorporer l'amiante dans le bitume et l'émanation de poussière lors de la manipulation.

Le projet de CERAM-SNA inc. consiste à intégrer à l'asphalte de l'amiante sous forme de boulettes.

Prolonger une rue pour ensemercer le lac

Canton de Magog - La municipalité de Canton de Magog demandera au ministère de l'Environnement l'autorisation de prolonger une rue, sans doute la rue des Hirondelles, jusqu'au lac Lovering dans le but de permettre aux employés du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche préposés à l'ensemencement des cours d'eau d'avoir accès à ce lac.

Cette démarche, si, bien sûr, elle porte fruit, écartera la menace d'un arrêt de l'ensemencement de salmonidés dans ce plan d'eau qui, cette année, a reçu 5 500 truites brunes.

Le chef du service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune à la direction régionale du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Réal Vézina, a récemment prévenu le Canton de Magog que l'ensemencement du lac devrait être interrompu en raison de l'absence d'une voie publique donnant accès au plan d'eau.

Moins de trois canadiens sur dix fument

Sherbrooke - Un récent sondage de la firme Gallup révèle que moins de trois Canadiens sur dix fument. Ces récentes statistiques représentent le plus bas pourcentage de «fumeurs réguliers», tels que définis par la firme Gallup, depuis 1974, année d'établissement du sondage.

Le Québec détient le plus bas record avec seulement 27% de fumeurs réguliers. L'Ontario lui emboîte le pas avec 29%, les provinces maritimes et la Colombie Britannique, avec 30%. Quant aux prairies, elles occupent la dernière place avec 31% de fumeurs.

Le nombre plus restreint de «fumeurs réguliers» parmi les Canadiens âgés de moins de quarante ans confirme la tendance générale d'une baisse du pourcentage des fumeurs. En effet, en 1992, 39% des Canadiens entre 18 et 29 ans ont affirmé avoir fumé au cours de la semaine précédant le sondage, comparativement à 33% cette année. Tandis que 38% des répondants entre 30 et 39 ans répondaient affirmativement à la question en 1992, seulement 29% suivaient leurs traces lors du plus récent sondage.

Les résultats de l'étude, qui s'est déroulée du 16 au 21 juin 1993, sont basés sur les réponses de 1 014 adultes à la question suivante : «Avez-vous, vous-même fumé des cigarettes au cours de la semaine passée?». Un tel échantillonnage n'est sujet qu'à 3,1% d'erreurs.

Ils travaillent... malgré les apparences



Gilles FISETTE

Sherbrooke

Aujourd'hui, si vous passez dans le coin de Danville et que vous voyez deux gars, assis durant toute la journée, le long de la route, près d'une automobile blanche placardée aux couleurs du ministère des Transports, ne vous inquiétez pas. Ils travaillent... malgré les apparences.

Demain, vous pourriez les voir dans le coin de St-François-Xavier. Hier, ils étaient le long de la route 112, à la sortie de Fleurimont.

Ça, c'est l'équipe de gars. Ailleurs, sur le territoire estrien, une équipe de deux filles effectue le même boulot, un travail qui soulève l'intérêt, quand ce n'est pas l'inquiétude ou la colère des passants ou des résidents du secteur.

Pascal Brochu est un étudiant en administration à l'Université de Sherbrooke. Son collègue se nomme Robert Grant. Lui, il étudie en génie, aussi à l'université locale. Tous les deux ont été embauchés pour l'été par la firme de génie-conseil Roche, de Québec. Roche a décroché un contrat du ministère des Transports. Elle a été chargée d'une analyse en profondeur

de la circulation routière, à travers tout le Québec. Roche a embauché deux équipes d'étudiants par région administrative.

Pascal Brochu et Robert Grant touchent 6,50 \$ de l'heure pour s'installer à un endroit précis déterminé par l'employeur et diffèrent à chaque jour, d'y demeurer de 7h00 à 19h00 sans arrêt et d'y faire le relevé de tous les véhicules qui passent devant eux, dans la voie de droite comme dans la voie de gauche.

Pour effectuer ce travail, ils ont un appareil électronique qui, rapidement, pourrait passer pour un Nintendo. Cet appareil est muni de seize boutons qui, chacun, identifient un véhicule bien précis: une automobile, une camionnette, un autobus, un fardeur avec un ou deux essieux, etc.

«Au début, c'était assez déroutant. Mais, avec la pratique, on est capable de suivre la circulation», explique Robert Grant, tout en pitonnant à un rythme infernal. La 112 est une route achalandée.

Pendant que l'un pitonne, l'autre ne peut rien faire. Il passe le temps en attendant que son collègue lui confie l'appareil. L'appareil, lui, ne doit pas être inutilisé ne fusse qu'une minute.

Pour passer le temps, celui des deux qui ne pitonne pas, peut faire ce qu'il veut. Il pourrait dormir, par exemple. Pas-

cal et Robert sont aussi des musiciens. Aussi, pendant que Pascal pitonne, Robert lui joue des airs de guitare. Pendant que Robert pitonne, Pascal souffle dans son harmonica.

Hier, des gens d'une famille se sont inquiétés. Ils ont téléphoné au ministère des Transports. Ils ont alerté le journal. Qui sont ces fonctionnaires qui ont le culot de se faire bronzer toute la journée, en jouant de la musique?

«Nous ne sommes pas des fonctionnaires... Nous jouons de la musique mais à tour de rôle. Il faut bien passer le temps. On ne peut pitonner à deux. Et un gars seul ne peut pitonner durant douze heures d'affilée, sur une route aussi achalandée sans virer fou... Roche n'exige que le résultat fidèle à la réalité... Au début, mon automobile n'était pas identifiée. A tout bout de champ, des gens appelaient la police. Ils s'inquiétaient de notre présence... Le ministère nous a prêtés un placard. Mais ça ne semble pas mieux si nous passons pour des fonctionnaires qui se la coulent douce...», explique Pascal.

Quoi qu'il en soit, concluent-ils, il s'agit d'un travail d'été peu payant mais qui leur permettra de poursuivre leurs études. Il est assez monotone mais, heureusement, le soleil est souvent de la partie. Et il fait voir du pays.

«Coco Cognac» fut un animateur fort populaire

Jean-Paul RICARD

Sherbrooke

Jacques Tremblay, alias «Coco Cognac», était jadis un animateur fort populaire auprès des employés de l'équipe de production de Télé-7. Malgré son statut de vedette, il ne jouait pas à la vedette.

«À l'époque, tout se faisait en direct et Jacques Tremblay n'avait pas son pareil pour se tirer d'impasses dans les moments difficiles. Il y a plusieurs animateurs qui auraient pu prendre des leçons de Jacques Tremblay», dit Raymond Larivée, soulignant qu'aujourd'hui les animateurs peuvent faire reprendre l'enregistrement de l'émission dès qu'ils s'enferment dans un mot.

À l'époque, Télé-7 produisait 42 heures d'émissions par semaine. Les animateurs devaient travailler sur plusieurs émissions à la fois. «Jacques Tremblay ne comptait jamais les heures. On lui arrivait souvent à la dernière minute pour faire un commercial. On lui donnait le texte et quelques minutes plus tard il nous faisait le commercial sans oublier un mot et il finissait toujours pile avec le chronomètre. Il pouvait lire un texte de deux minutes en une minute à peine, sans échapper un mot. En retour, quand Jacques Tremblay nous demandait quelque chose, nous ne pouvions rien lui refuser. Il existait une belle complicité entre Jacques et les employés de la production», de raconter le réalisateur Gilles Ballard, recevant l'approba-

tion des Claude Bernier, Michel Boucher et Marc-André Veilleux.

Chacun s'amusait à raconter une anecdote concernant la carrière de Jacques Tremblay, qui a vraiment été un homme à tout faire à la radio et télévision sherbrookoise. Faut dire qu'il a tout fait ce «Coco Cognac», animateur des émissions de lutte professionnelle un jour et animateur du super gala de Mlle Télé-7 le lendemain, quand ce n'était pas la tournée des hôtels de la province... à titre d'animateur.

Il a même été chercheur pour l'émission de Bonjour la nuit: fait la description du défilé de la St-Jean Baptiste et jouer le personnage de Pedro dans l'émission Pipe de plâtre, une émission pour enfants.

Jacques Tremblay possédait même son brevet de pilote d'avion. Quant à son engagement politique, tout le monde le connaissait comme un libéral teint jusqu'à la racine.

Yoyo

Robert DeCourcel a été à la fois l'élève et le complice de Jacques Tremblay. DeCourcel c'était Yoyo, le souffre-douleur de Coco. Ils se sont beaucoup amusés ensemble.

«Quand je suis arrivé à Sherbrooke en 1966, j'étais tout nouveau dans le métier tandis que Jacques Tremblay avait déjà le statut de grande vedette, non seulement en région, mais dans presque toute la province. Mais il n'a jamais joué à la vedette. En arrivant, on m'avait demandé d'animer une émission de quiz en compagnie de Jacques Tremblay. J'ai beaucoup



Jacques Tremblay et Jean-Maurice Bilodeau, deux figures connues de la télévision sherbrookoise d'y il a quelques années, sont décédés tous deux en l'espace de quelques jours.

appris avec lui et il m'a souvent donné des conseils. Ce n'était pas le genre de gars pour tirer la couverture sur son bord. Il savait partager les honneurs. Quand il prenait le plancher, ce n'était pas pour jouer à la vedette, mais c'était son talent de leader qui lui permettait de prendre les devants. Quand l'équipe de Télé-7 était invitée quelques part, c'était Jacques

Tremblay qui prenait le plancher pour présenter tout le monde et mettait tous les gens à l'aise» de raconter DeCourcel.

«C'était facile de travailler avec lui. Il savait nous sécuriser. Il savait analyser les capacités de ses partenaires et donner de bons conseils quand c'était le temps. Moi, il m'a toujours épater et je m'amusais à découvrir chaque jour de nouvelles

facettes de ce personnage» d'ajouter DeCourcel. «C'était un homme cultivé. Non seulement il connaissait la musique classique, mais il lui arrivait de composer de la musique. Il écrivait aussi. Il admirait beaucoup Félix Leclerc. Il maîtrisait bien la langue française. Cet homme était très différent du personnage que pouvait laisser percevoir Coco Cognac...»

Il a été le patron, le copain et le confident de René Ouellette

Jean-Paul RICARD

Sherbrooke

René Ouellette est entré à l'emploi de CHLT-TV presque en même temps que Jacques Tremblay. «Jacques a été embauché en février 63 et j'entrais au service de CHLT en juin 63» de rappeler Ouellette.

«Nous avons tout fait ensemble. De la radio, de la télévision, des spectacles et nous avons aussi fait la fête ensemble, Jacques Tremblay

a été mon patron, mon copain et j'étais son confident. Il n'y a qu'une seule chose dont il ne parlait pas beaucoup, c'était de sa famille. Pour lui sa famille c'était sacré. Sa vie personnelle était privée et il n'a jamais accordé d'entrevue pour parler de sa vie privée et de sa famille. Peu de gens savaient qu'il avait des enfants d'un premier mariage», de confier Ouellette.

Avant de faire de la télévision, Jacques Tremblay avait été journaliste pour la Presse Canadienne, puis il a fait de la radio en Abitibi,

à St-Jérôme et sur la Côte Nord avant de se retrouver à Sherbrooke où il était en quelque sorte l'homme à tout faire, tant à la radio qu'à la télévision, dans l'édifice que partageaient CHLT et La Tribune, rue Dufferin.

«Les deux animateurs vedettes à l'époque étaient Yvan Frenette et Jacques Tremblay. Frenette avait un charisme extraordinaire, mais il avait aussi la réputation d'occuper toute la place tandis que Tremblay c'était le gars pour travailler en équipe. Il avait un sens de l'impro-

visation extraordinaire et savait mettre tout le monde à l'aise. Il nous poussait dans le dos pour nous amener à nous surpasser. Jacques, en plus de son travail d'animateur, a également été le directeur des programmes et il était un perfectionniste. Il n'y avait jamais de demi-mesure avec lui. A titre de directeur de la programmation, il était très sévère. Par contre, comme compagnon de travail, il était très agréable. Il ne prenait pas tout le plancher. Il préférait partager la vedette.»

«Il était comme ça partout. Avec l'équipe de hockey des Etincelles, c'était un joueur d'équipe et avec lui, les techniciens étaient traités sur le même pied que les artistes. Tous ses compagnons de travail ont toujours eu beaucoup d'estime pour lui. C'était un homme brillant. Intelligent et très sensible. Professionnel jusqu'au bout des doigts. Cet homme-là a toujours été en avant de son temps. Au moins cinq ans avant son temps...» de conclure Ouellette.

«Cet homme-là était cultivé jusqu'au bout des doigts» (Jean Malo)



L'ambulance quittant la propriété de Jacques Tremblay vers 10h30, hier matin; en arrière-plan, la résidence de l'ex-animateur.

Jean-Paul RICARD

Sherbrooke

A lors qu'il menait de front sa carrière de chanteur populaire et d'animateur de télévision, Jean Malo a bien connu Jacques Tremblay.

«Nous nous sommes cotoyés durant 17 ans dans les studios de CHLT-TV, mais c'est surtout à l'heure du lunch que nous avions l'occasion de fraterniser. Nous allions toujours dîner ensemble au Le Baron. C'était le seul temps où nous pouvions fraterniser puisque, à l'époque, je demeurais à Bromont à cause de ma carrière de chanteur qui m'obligeait à me rapprocher de Montréal. Alors quand j'arrivais au studio de télévision c'était pour travailler. Mais autour de la table, le midi, c'était l'occasion de discuter de chose et d'autres. C'est là que j'ai pu apprécier toute la finesse, toute la culture de Jacques Tremblay», de dire Jean Malo.

«Jacques tremblay c'était un créateur. Un grand artiste. Cet homme-là était cultivé jusqu'au bout des doigts. Il était plein d'idées et on n'a jamais exploité à fond tout son talent. C'était aussi un bonhomme très sensible. C'est un des hommes que j'ai eu le plus de plaisir à fréquenter», d'ajouter Jean-Malo, qui a eu l'occasion de coanimer l'émission Pêle-Mêle avec Jacques Tremblay, à la Télévision. Malo avait aussi animé l'émission Bonsoir Copains, fondée par Jacques Tremblay quelques années plus tôt.

Livret sur les attraits de la rive ouest du Memphrémagog

La Chambre de commerce de la région de Bolton a fait tirer 20 000 exemplaires de l'article promotionnel

Bolton-Est

La plupart des touristes savent au moins, pour en avoir entendu parler, quels sont les attraits que leur offrent Magog, Canton de Magog, Canton d'Orford et la rive est du lac Memphrémagog.

Ils connaissent toutefois beaucoup moins ceux que leur offre la rive ouest du lac.

Ils n'auront plus raison de ne pas les connaître: la Chambre de commerce de la région de Bolton qui regroupe les gens d'affaires de Bolton-Est, Bolton-Ouest, Saint-Etienne-de-Bolton, Austin, Stukely-Sud, Stukely-Sud Village, Canton de Potton et Eastman vient de publier un livret promotionnel de 20 pages accompagné d'une carte routière très détaillée qui comble toutes les lacunes qui pouvaient subsister à ce chapitre.

Le livret qui a été tiré à 20 000 exemplaires est disponible dans les



centres d'informations touristiques de Mansonville, Eastman, Sutton, Bromont, Lac-Brome, Granby, Montréal et Québec, aux postes frontaliers de Stanstead et de La-Croix et dans les établissements commerciaux appartenant aux membres de l'organisme.

Tout en fournissant des informations des plus intéressantes sur l'histoire des municipalités où est présente la Chambre de commerce de la région de Bolton, il inventorie

leurs principaux attraits touristiques et les événements de nature à intéresser les touristes qui y ont lieu et dresse un répertoire des établissements commerciaux appartenant aux membres de l'organisme qui offrent des produits et des services que peuvent rechercher les touristes. Il énumère également les églises ou ils peuvent assister à des services religieux et les associations dont ils pourraient solliciter l'aide ou les services. Il dresse aussi une liste des numéros de téléphone qui peuvent être composés en cas d'urgence.

«Le livret qui est intitulé Découvrir la région de Bolton a aussi été conçu pour promouvoir les établissements commerciaux appartenant à nos membres auprès de nos concitoyens», a révélé M. Melvyn Bryant, président de l'organisme. Lors de la conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Bolton-Est qui a marqué le lancement du livret.

M. Bryant a souligné que, sans le solide support financier des membres, la publication du livret n'aurait pas été possible.

La Chambre de commerce de la région de Bolton vient de publier un livret promotionnel. Le livret a été lancé lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel de ville de Bolton-Est en présence de M. Maurice Friard, représentant d'Eastman, de Mme Lucie Deschambault, vice-présidente de l'organisme, de Mme Joan Westland-Eby, mairesse de Bolton-Est, de M. Melvyn Bryant, président de la Chambre, de M. Jacques Marcoux, maire de Canton de Potton, et de M. Gil Gilbert, un des principaux artisans de sa publication.

Condos du Club Azur loués pour presque tout l'été

Canton de Magog

Les 73 condominiums dont Sherbrooke Trust, la Société de développement industriel du Québec et les autres créanciers du Club Azur ont repris possession au printemps à la suite de la faillite de ce complexe de villégiature de Canton de Magog sont loués pour presque

tout l'été, a révélé hier M. Marcel Deveaux, représentant du gestionnaire intérimaire du complexe, Deveaux & Associés.

«Le taux d'occupation est presque de 100 pour cent pour juillet et pour la première moitié d'août. Il est plus bas pour la deuxième moitié d'août et la première moitié de septembre. L'été est suis persuadé qu'il sera très bon durant cette période», a-t-il ajouté.

Il a avoué que, si le complexe affiche complet pour la plus grande partie de l'été, c'est parce que la hache a été passée dans le prix de location des condominiums.

«Un condominium entièrement meublé abritant deux chambres à coucher se louait habituellement 1000 \$ par semaine pendant la haute saison touristique. Nous le laissons 500 \$ par semaine, taxes non comprises», a-t-il expliqué.

M. Deveaux qui n'a pas écarté la possibilité d'une autre diminution, infime, elle, du prix de location des condominiums une fois la haute saison passée a révélé que 60 % de la clientèle du complexe vient de Montréal et de sa banlieue et le reste, des autres régions du Québec.

Seulement quelques-uns des 73 condominiums dont les créanciers du Club Azur ont repris possession ont trouvé preneur jusqu'ici.

AU PALAIS DE JUSTICE

Arrêt des procédures dix ans plus tard

Sherbrooke - Un justiciable a bénéficié hier d'un arrêt des procédures parce qu'il n'avait pas entendu parler pendant près de dix ans d'une condamnation à deux amendes de 10 \$ chacune même s'il était facilement trouvable puisqu'il était écroué dans un pénitencier.

Cette décision du juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec, à Sherbrooke, fait suite à une requête pré-

sentée par Me Claude Robitaille qui avait invoqué la Charte canadienne des droits et libertés en faveur de son client.

Profitant maintenant d'une libération conditionnelle, Régis Lachance, âgé de 40 ans, a obtenu pour ce motif l'annulation des mandats émis contre lui dans cette affaire.

La requête révèle que Lachance avait fait l'objet d'une poursuite pour ne pas avoir été en possession de son permis de conduire le 12 juin 1981 et ne pas avoir porté de casque de protection sur une moto 10 jours plus tard.

Le 11 juin 1982, Lachance a été condamné à 25 ans de détention pour un meurtre au deuxième degré en marge du décès de l'homme d'affaires Jacques Morin qui avait succombé à plusieurs coups de couteau dans le centre-ville à Sherbrooke.

Un tribunal a imposé à Lachance le 29 septembre 1983 deux pénalités de 10 \$ chacune et des frais totalisant 164 \$ pour ses infractions au code de la sécurité routière.

Cette décision a été suivie le 30 octobre 1984 d'un mandat d'emprisonnement à défaut du paiement de ces amendes.

Lachance a obtenu le 4 décembre 1991 une libération conditionnelle après avoir purgé une partie de sa condamnation pour homicide.

Il n'avait jamais eu de nouvelles

de ces amendes à venir jusqu'au 13 mars alors que le percepteur des amendes lui a réclamé les sommes dues.

Me Robitaille a allégué qu'il aurait été facile pour ce fonctionnaire de faire exécuter les mandats d'emprisonnement pendant que son client purgeait sa peine.

Il a soumis que l'exécution d'un jugement au bout de 10 ans est incompréhensible et constitue un abus de procédures dans les circonstances.

«Le seul remède possible est un arrêt pur et simple des procédures», a indiqué Me Robitaille.

L'accusé restera derrière les barreaux

Le juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec n'a pas trouvé de nouveaux motifs suffisants pour réviser l'ordonnance de détention provisoire de Mario Vallières inculpé de la possession pour trafic de 272 grammes de cocaïne pouvant atteindre une valeur de 40 000 \$ dans la rue.

Ce Sherbrookois de 33 ans avait été cité plus tôt à son procès sur cette accusation portée à la suite de son arrestation le 26 juin dans le quartier nord.

La police a découvert les stupéfiants entre le siège et le dossier de la banquette d'une voiture dans laquelle Vallières était passager.

Le patrouilleur Alain Julien a relaté à l'enquête préliminaire avoir reçu une information de son quartier général à l'effet qu'un motocycliste aux bras tatoués était en train de remettre deux sacs blancs à un individu dans un véhicule jaune dans le stationnement d'un casse-croûte de la rue King Ouest.

Il a pris en filature la voiture conduite par une femme et occupée par Vallières qui lui jetait un coup d'oeil et s'est penché vers le siège du conducteur.

Le véhicule a arrêté dans une cour du boulevard Jacques-Cartier Sud et les deux occupants sont descendus. L'accusé lui a dit qu'il était «clean» et qu'on n'avait rien contre lui.

M. Julien était en train de mettre Vallières en état d'arrestation lorsque ce dernier est parti à la course derrière un pâté de maison avant d'être arrêté à bout de souffle plus loin.

La police a ensuite trouvé les stupéfiants contenus dans deux sachets de plastique recouverts de papier.

Le défenseur Michel Dussault a fait ressortir de son contre-interrogatoire que l'informateur de la police était une personne anonyme, que le véhicule n'appartenait pas et n'était pas conduit par son client et que la cocaïne était dissimulée dans la banquette.

Le détective Gaétan Gosselin avait produit les antécédents de Vallières comportant des condamnations pour possession, possession pour trafic et trafic de stupéfiants de 1977 à 1984.

Me Dussault a soumis que son client offrait un dépôt de 10 000 \$ et une garantie de 50 000 \$ comme cautionnement dans cette cause.

Le procureur Paul Crépeau a soutenu que la preuve ne révélait pas de faits nouveaux justifiant une révision de l'ordonnance de détention.

Problèmes d'eau à Lennoxville et Saint-Gérard

Lennoxville

La température exceptionnellement chaude des derniers jours et la surconsommation d'eau pour des fins domestiques ont amené les autorités de la Ville de Lennoxville à interdire, jusqu'à nouvel ordre, aux résidents de Lennoxville et de View Point (Ascot) l'arrosage des pelouses et toute autre utilisation non essentielle de l'eau potable.

Avis d'ébullition

Par ailleurs, la municipalité de Saint-Gérard avertit ses citoyens qu'ils doivent faire bouillir l'eau durant cinq minutes avant de la consommer.

BIKINI MADELLE 90
VÊTEMENTS DE VACANCES ET DE CROISIÈRE

Maillots avant première 94
Venez choisir le votre
Le choix est à son meilleur

MISE EN CÔTE
PS! Ça vaut bien un p'tit détour

Maillots pour Homme, Femme et Enfants.

1787, CHEMIN GALVIN, FLEURIMONT, QC J1G 3E7
819-563-9390

CONCOURS AUTO VEDETTE

On a vingt ans au CARREFOUR DE L'ESTRIE viens-t'en!

COURREZ LA CHANCE DE GAGNER CETTE SUPERBE GEO METRO 1993 D'UNE VALEUR DE \$10 545

LES TELES A VOTRE IMAGE

Beaucage CHEVROLET GEO OLDSMOBILE CADILLAC SHERBROOKE

La Tribune CKSH-TV cFks supra 30TV

UN TIRAGE PAR SEMAINE PENDANT 15 SEMAINES

Du 21 juin @ 3 octobre 1993, c'est le grand concours AUTO-VEDETTE pour célébrer les 20 ans du CARREFOUR DE L'ESTRIE, procurez-vous un coupon dans La Tribune, identifiez la photo-vedette installée au volant de la Géo Métro 1993 dans le CARREFOUR DE L'ESTRIE et déposez votre coupon au CARREFOUR DE L'ESTRIE dans le baril à côté de la Géo Métro 93.

Seulement coupons ou fac-similés reproduits non-mécaniquement 18 ans minimum.

Carrefour de l'Estrie 3050, PORTLAND SHERBROOKE MAIL CENTRAL

Votre nom: _____ Ville: _____
Adresse: _____ Age: _____
Téléphone: _____
Date: _____
Vedette: _____

Le Salon d'Antiquités et d'Art populaire de North Hatley

10 et 11 juillet, au Club de Curling et au Centre Communautaire

Entrée 5\$ à la porte

Soirée des Collectionneurs 9 juillet à 18 h 30

Cette soirée d'ouverture inclut les cocktails et les délicieux hors-d'oeuvre

billets: 20\$ disponibles à l'avance à la Galerie Jeannine Blais 100, rue Main, North Hatley & Festival du lac Massawippi c.p. 606, North Hatley, Qué. J0B 2C0 (819)842-2179 - (819)842-2637

le samedi 10 juillet, 10 h - 18 h le dimanche 11 juillet, 11 h - 17 h Le billet d'admission est valide aux sites d'exposition

North Hatley Québec

SWIFT POSSIBILITE 1^{er} VERSEMENT dans 120 JOURS

MAVALLON SUZUKI

Ca tourne bien

Deux voleurs mettent le feu avant de quitter le restaurant Joël à Richmond

La propriétaire passe près de mourir asphyxiée

Yvon ROUSSEAU Richmond

La propriétaire du restaurant Joël, rue Craig, à Richmond, Mme Fernande Tanguay, est venue à un cheveu de perdre la vie, lors d'un vol avec violence perpétré dans son établissement, en fin de soirée lundi.

Selon les renseignements obtenus de la Sûreté du Québec, qui mène l'enquête, la victime a été solidement ligotée par ses agresseurs, qui ont mis le feu à quelques endroits au sous-sol de l'établissement pour ensuite prendre la fuite et abandonner la victime à son sort.

Dans la fumée dense

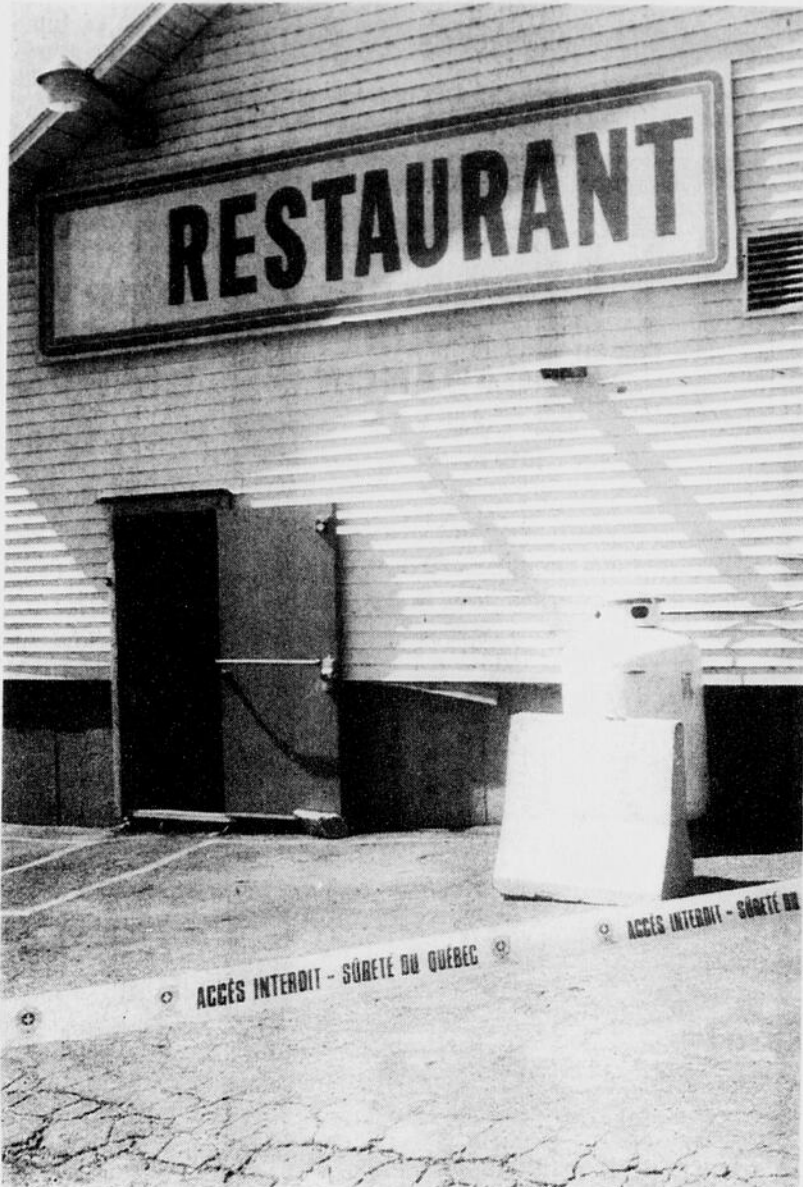
Fort heureusement, Mme Tanguay a été secourue à temps par sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Jean-Claude Lemelin, de Richmond. La victime a aussitôt été acheminée en ambulance vers le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où elle a été traitée au bloc des soins intensifs. La femme éprouvait de sérieuses difficultés à respirer, après avoir séjourné longuement dans le restaurant envahi par une fumée dense. Il s'en est fallu de peu pour qu'elle perde la vie.

Sa fille s'inquiète

M. Jean-Claude Lemelin a indiqué au cours d'un entretien, hier, qu'il s'est rendu au restaurant de sa belle-soeur en compagnie de son épouse, à la suite d'un appel téléphonique de Nathalie, la fille de la victime, un peu après 3 h, hier matin. Cette dernière s'inquiétait du fait que sa mère n'était pas encore revenue à la maison, à une heure aussi tardive.

«A notre arrivée sur les lieux, j'ai pu voir par la vitrine que ma belle-soeur était étendue par terre et qu'il y avait beaucoup de fumée dans le restaurant», de commenter M. Lemelin. Il n'a fallu que quelques secondes avant que l'homme ne fracasse la vitrine pour ensuite sortir Mme Tanguay de sa position fâcheuse à l'aide de son épouse. «Il était grand temps car ma belle-soeur avait peine à respirer et je pense qu'elle aurait succombé si nous étions arrivés dix minutes plus tard», de noter M. Lemelin, encore visiblement très nerveux à la suite de ces événements. «Elle râlait et ne pouvait pas parler», a-t-il poursuivi.

M. et Mme Lemelin ont installé



Téléphoto par Steven Bell

Les malfaiteurs ont frappé à une porte de métal, située sur le côté du restaurant Joël, qui n'est pas munie de fenêtres. Quand la propriétaire du restaurant a ouvert la porte, elle ne pouvait voir qui venait de frapper. Une fois entrés dans l'établissement, les bandits ont vite maîtrisé Mme Fernande Tanguay, qui a été solidement ligotée sur une chaise.

la victime dans leur auto, dotée de l'air climatisé, en attendant l'arrivée de l'ambulance. Le beau-frère de la victime a alerté la sûreté municipale de Richmond, qui a vu à alerter les ambulanciers et les pompiers. «J'avais hâte que l'ambulance arrive car elle avait beaucoup de difficulté à respirer», de relater M. Lemelin.

L'arrivée des bandits

Selon les renseignements recueillis, à l'arrivée des deux voleurs, aux environs de 23 h, le restaurant était fermé et toutes les portes avaient été verrouillées par Mme Tanguay.

Les malfaiteurs ont frappé à une porte de métal, située sur le côté de la bâtisse, qui n'est pas munie de fenêtres. Quand la propriétaire du restaurant a ouvert la porte, elle ne pouvait voir qui venait de frapper. Une fois entrés dans l'établissement, les bandits ont vite maîtrisé Mme Tanguay, qui a été solidement ligotée sur une chaise, à l'aide de ruban gommé transparent. Bras et jambes attachées, la femme n'a pas réussi à se libérer.

Le feu manque d'air

L'enquête a été amorcée par le constable Jacques Lefebvre, de la

sûreté municipale de Richmond, qui s'est rendu sur les lieux vers 3 h 30 hier matin. Les pompiers ont découvert quelques foyers d'incendie allumés au sous-sol, où se situe le bureau de la propriétaire. Fort heureusement, le manque d'air a fait en sorte que l'incendie n'a pas pris d'ampleur, mais sans flamme, le feu n'était pas facilement visible de l'extérieur.

Paye des employés

Au cours de la soirée, vers 11 h

ou 11 h 30, Nathalie, la fille de la victime, s'est rendue au restaurant pour visiter sa mère. A ce moment-là, cette dernière travaillait à préparer les payes des employés de l'établissement. Nathalie a par la suite quitté le restaurant et elle y est retournée un peu plus tard. Sa mère ne lui a pas ouvert et la jeune fille a cru qu'elle avait quitté les lieux. Elle n'a pas vu la fumée à l'intérieur de l'immeuble.

Quand il a sorti sa belle-soeur du restaurant, M. Lemelin a constaté que les caisses avaient été vidées de leur contenu. L'enquête a été confiée au bureau des crimes majeurs de la Sûreté du Québec par la sûreté municipale de Richmond. Hier, en fin d'avant midi, les enquêteurs étaient à interroger la victime.

Installation sur les lieux par nos professionnels

SUPER SPÉCIAL DU-RO

Les illustrations sont à titre indicatif seulement

CETTE SEMAINE SEULEMENT

JUSQU'AU VENDREDI 9 JUILLET

#5740 **RADIO D'AUTO**

- Face détachable (antivol)
- Contrôleur CD
- Pochette de sécurité Rég. 469\$

#8204 **RADIO D'AUTO**

- AM/FM cassette, digital
- Heure
- Inversion autom.

399\$

179\$

SYSTÈME D'ALARME 119\$

À partir de

HAUT-PARLEURS 119\$

Rég. 159\$

- 6 po x 9 po coaxial
- 100 watts maximum

COUPE-DÉMARREUR DU-RO

- 3 types
- Clavier numérique
- A pression
- Electromagnétique

NOUS SOMMES TOUJOURS LES EXPERTS EN PARE-BRISE

1085, RUE KING EST SHERBROOKE (819) 569-9543 | 140, BOUL. BOURQUE OMERVILLE 843-8465 | 277, DE BIGARRÉ VICTORIAVILLE 752-9679 | 56, RUE MAIN EST COATICOOK 849-2734

FRANCOFESTIVAL

Du 8 au 18 juillet 1993

HISTOIRE DE CHANGER D'AIRS!

Vanessa Paradis • Richard Séguin • Arthur H. et le Bachibouzouk Band • Jean-Pierre Ferland • Bloco L.D.L. • Edith Butler • Chris Ryan • Acrobazia • Charles Trenet • Michel Rivard • Leslie Dent • Garolou • La Compagnie L'excuse • Les B.B. • Daniel Bélanger • L'Association de monocycle • de Québec • Cardio-Tonik • Johnny Clegg & Savuka • John Mayall & the Bluesbreakers • Cesaria Evora • Dan Bigras • The Nits • Baabal Maal • Ayin et Sotho • Checkerboard Guy • La Compagnie Manivelle et p'tits trous • Bundock et Lanoie • Chantal Blanchet • Ray Lema et les Voix bulgares • Duo Calypso • Homo Velox • Nicolas Peyrac • Le Vélo-Légendes • L'Europa Galante sous la direction de Fabio Biondi • Les Voilà! • Adrian Legg • Sylvie Paquette • Petru Guelfucci • Émeline Michel • Brasse-camarade • Le Studio de musique ancienne de Montréal sous la direction de Christopher Jackson • Le Cirque Pop • Me, Mom & Morgentaler • Hesperion XX • Andreas Haefliger • L'Affiche suisse: Cuhe et Barbezat, Sarcloret, Yvette Theraulaz, Michel Buhler, Rabetaud et Desmons • Famous People Players • Pascal Charpentier • Khaled • Les Zed • The Furry Eggs • Olli Mustonen • Jeff Moche • Claire Vézina • Suroît • Chucho Valdès • Drôle d'air! • Étienne Vendette • Le Quatuor Quadro • Hommage à Renée Martel • Yvan L'impossible • Rémi Boucher • Patrick Reymond • Richard Raymond et le Quatuor Alcan • Opéra fou • Marc Ogeret • Jeannot Painchaud • Lévesque et Turcotte • Les Troyens • Paparazzi • Le Quatuor Auryn • Raoul • Lennie Gallant • Mr. Jones • Les Contes de ma grande ville • Kubinek • Gabriel Yacoub • Gaspashow! • Soldat Louis • David Lichtenstein • Les Colocs

POSTE MAIL Bell MOLSON DRY INFO FESTIVAL Bell (418) 692-5200

UNE NOUVELLE À MON GOÛT.

LES CHATS COMME FELIX AIMENT **felix**

LA COMPAGNIE DANIEL DUBOIS (CANADA) LIMITÉ (93)

Plus de moratoire pour le projet du mont Malamut

□ Mais les conditions posées par Québec en 1990 tiennent toujours

Yvon ROUSSEAU Lac-Mégantic

«Le moratoire de 1990, en vertu duquel les terrains étaient réservés pour la réalisation du gigantesque projet touristique du mont Malamut n'existe plus, de déclarer Mme Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton à l'Assemblée nationale, mais ça ne veut pas dire que le projet ne se réalisera pas».

La députée a noté hier, au cours d'un entretien, que les conditions posées par le gouvernement lors du moratoire tiennent toujours et que la montagne et les terrains sont toujours là. Ces conditions portent sur des plans et devis détaillés, sur la rentabilité du projet et sur la dispo-

nibilité des fonds nécessaire pour assurer le développement du territoire à être vendu par le gouvernement.

«Il faut aussi s'assurer de la légalité de la vente du projet, ce qui est contesté par Mme Cher», de noter la députée.

«Il s'agit de terres qui appartiennent au public et le gouvernement ne peut pas vendre ces terrains sans d'abord s'assurer que le projet va se réaliser et qu'il ne s'agit pas d'un achat pouvant mener par la suite à une spéculation sur la vente de ces terrains qui appartiennent à l'état», de poursuivre Mme Bélanger.

«Des projets d'investissements privés de cette importance là, il n'en pleut pas, dit-elle encore, et il est intéressant qu'il se réalise».

Étape politique

La députée constate que le projet continue de cheminer et qu'il arrive aux démarches à être entreprises auprès des dirigeants politiques.

Mme Bélanger n'a pas vu les plans et devis, mais elle ajoute qu'il s'agit d'un projet à investissement privé des plus intéressants pour la région s'il s'avère rentable et réalisable.

«Comment s'opposer à un investissement de 700 000 000 \$ au niveau de la seule première étape, si au moins 75 pour cent de ces investissements sont de source privée?», de déclarer la députée.

Mme Bélanger ajoute toutefois qu'avant le début de travaux sur le mont Malamut, il devra évidemment avoir étudié d'impacts environnementaux et tenue d'audiences publiques.

Le niveau du lac Mégantic a été baissé graduellement de 30 cm

Lac-Mégantic (YR)

Le niveau de l'eau du lac Mégantic a été baissé graduellement de 30 centimètres par le ministère de l'Environnement du Québec.

Avec cette baisse sous le niveau normal d'été des eaux du lac, la cote du niveau de l'eau passe de 394,72 mètres à 394,42 mètres.

Mme Madeleine Bélanger, députée de Mégantic-Compton a souligné que la baisse du niveau du lac a fait l'objet de longues démarches d'une durée de cinq ans, qui a fina-

lement abouti à la signature d'une entente entre le ministère de l'Environnement et les municipalités de Lac-Mégantic, Piopolis, Marston et Frontenac.

Il est à noter que ce niveau de 394,42 mètres pourra, en dehors de la crue printanière et pour des conditions climatiques normales, varier de 30 centimètres en plus ou en moins, selon que les précipitations sont abondantes ou que des périodes de sécheresse prévalent. Comme par le passé, le ministère doit assurer en tout temps un débit minimal de 2,5 mètres cubes à la seconde au barrage, pour des questions environnementales.

Enfin, la gestion de la crue prin-

tanrière demeure la même, avec un niveau maximum de 395,69 mètres et minimum de 394 mètres, puisque cette baisse du niveau n'augmente pas la capacité d'emmagasinement du réservoir du lac Mégantic.

La décision du ministère de baisser le niveau du lac fait suite à une requête qui lui a été adressée par l'Association pour la protection du lac Mégantic, l'Association de chasse et de pêche du lac Mégantic et les quatre municipalités riveraines.

Au cours de l'été 1991, le projet d'abaisser le niveau normal des eaux du lac avait fait l'objet d'une étude environnementale réalisée par différents intervenants.

juin juillet

BRASSERIE FLEURIMONT

FRUITS de MER

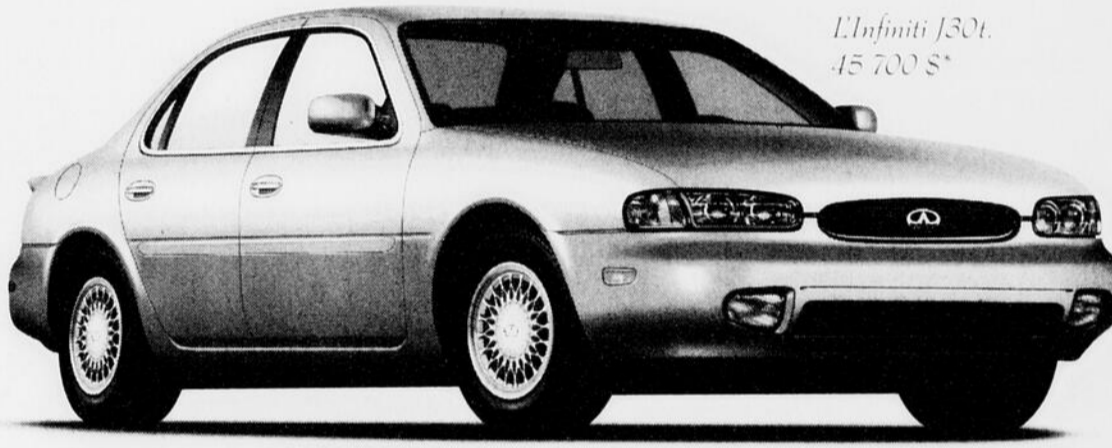
À VOLONTÉ

DU DIMANCHE AU JEUDI

Langoustines - Crevettes - Crabe
Moules - Cuisses de grenouilles - Etc.

LES LUNDIS ET VENDREDIS
ASSIETTE DU MARIN 14⁹⁹
TOUT DANS LA MÊME ASSIETTE: (A volonté)
MOULES, CREVETTES, LANGOUSTINES, CRABE, + 2\$
COQUILLE DE FRUITS DE MER, FILET DE SOLE, ETC.

RÉSERVATION: 566-4844



L'Infiniti J30t.
45 700 \$*


IL N'Y A AUCUNE FAÇON DE RENDRE CETTE ANNONCE AUSSI CONVAINCANTE QU'UN ESSAI ROUTIER.

Nous pourrions vous parler en long et en large de la suspension à bras multiples sophistiquée de la J30, de son différentiel autobloquant à visco-couplage et de son moteur à 24 soupapes et 210 chevaux.

Nous pourrions décrire en détail l'intérieur, véritable cocon de cuir fauve et de noyer raffiné.

Nous pourrions vanter les nombreuses vertus des ceintures de sécurité avec tendeurs, des deux coussins de sécurité gonflables et des montants du toit injectés de mousse.

Mais nous avons tout simplement envie de vous inviter à voir la J30 de plus près dans notre salle d'exposition.



INFINITI
Une création Nissan

SHERBROOKE INFINITI NISSAN
4280, boul. Bourque, Rock Forest
(819) 820-1122

Les deux autres facettes soulignent les petits caractères et soulignent leur contenu de sécurité. *P.D.S.F. pour la J30t d'Infiniti en date du 1^{er} juin. Taxes et transport en sus.

MULTI LUMINAIRE

49⁹⁹ MD-K-13-905 - Ventilateur 42", 5 pales, 3 vitesses réversibles. Luminaire inclus. Noir ou blanc.

139⁰⁰ 9761 DC - Luminaire suspendu à 2 étages. Fini laiton poli avec tige acrylique clair à motif pointe de diamant. 16" L X 17 1/2" H pour 7 ampoules de 60W.

49⁰⁰ 9753 DC - Plafonnier à 2 étages. Fini laiton poli avec tige acrylique clair à motif pointe de diamant. 10" L X 10 1/2" H pour ampoule de 60W.

45⁰⁰ SN-3620-CR-1 - 13 1/2" H. Pour ampoule incandescente de 60W. Noir ou blanc.

79⁰⁰ SN-1791-1 - Boîte aux lettres. 16 1/2" L X 12 1/4" H, 4" de profond. Noir ou blanc.

19⁹⁹ 1438 - Applique murale "VERRIPAR" extérieure. 8" H. Noir ou blanc.

29⁰⁰ CA-28 - Plafonnier de style européen avec verre à motif. 28 cm dia. Noir ou blanc.

89⁰⁰ MB-516 - Lampe suspendue de style Tiffany 16" dia. Nécessite ampoule de 150W. Choix de couleurs.

99⁹⁹ CA-2500 - Luminaire encastré avec diffuseur noir pour ampoule capsule 50 par 20. Blanc.

éclairage CONTRASTE
Ampoules en sus • Bulbs not included

MULTI LUMINAIRE

2745, rue King Ouest, Sherbrooke

Editorial

La Tribune

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Editorialiste en chef adjoint

Desjardins et le Bloc québécois

Roch BILODEAU

N'eût été de la maladresse d'un membre de l'organisation du Bloc québécois qui a transmis un document à la Presse canadienne plutôt qu'à un comptable, personne n'aurait su que le Mouvement Desjardins est disposé à prêter une somme de 1,5 million \$ à la formation de Lucien Bouchard. Mais posons-nous la question: la nouvelle aurait-elle fait les manchettes et suscité tant de commentaires s'il s'était agi d'une transaction semblable entre le Parti conservateur ou le Parti libéral et l'une des grandes banques canadiennes?

La réponse est non. Et pour plusieurs raisons.

Bien sûr, si on a porté tant d'attention à la nouvelle, c'est d'abord à cause de la façon inusitée dont elle est parvenue aux médias. Compte tenu que le document en question ne leur était pas destiné et qu'il concernait deux organisations très connues, les journalistes ont conclu au bon «scoop» tombé du ciel, ou du télécopieur pour être plus juste. Pourtant, rien n'interdit à quelque parti politique que ce soit d'emprunter auprès de l'institution bancaire de son choix. En principe, donc, pas de quoi fouetter un chat, pas l'ombre d'un scandale.

Mais les médias sont là pour traduire la vérité, celle qui se trouve souvent au-delà des apparences. Et la vérité dans ce cas-ci, c'est qu'un grand nombre de Québécois, surtout parmi les membres du Mouvement Desjardins, seraient certainement fort gênés par cette éventuelle transaction, même si elle respectait parfaitement les règles du jeu. Tout simplement parce qu'il est facile de supposer que c'est du copinage politique.

On connaît le parti-pris du président du Mouvement Desjardins. M. Claude Béland ne se prive jamais d'étaler ses convictions souverainistes sur les tribunes qu'on lui offre. Et il figure constamment aux premiers rangs des personnalités auxquelles Lucien Bouchard et Jacques Parizeau aiment se référer pour étayer leur thèse. C'est que le Mouvement que préside M. Béland a une grande importance à la fois financière et symbolique au Québec. Et que lorsque celui-ci parle au nom de cette institution renommée, ce sont les centaines de milliers de membres qu'il engage en quelque sorte.

Voilà ce qui est le plus embarrassant pour tous les clients des caisses populaires qui ne partagent pas les opinions de M. Béland. Et ils peuvent maintenant soupçonner que leur argent ne servira pas d'abord à effectuer un bon investissement mais plutôt à soutenir un combat partisan qu'ils n'épousent pas. Tout cela, de surcroît, avec la certitude que le parti de Lucien Bouchard ne détiendra jamais le pouvoir à Ottawa et que son intérêt est de semer la pagaille pour justifier son existence.

Parce qu'ils sont clairement voués à l'amélioration du régime politique canadien plutôt qu'à une bataille de tranchées de nature sécessionniste, les autres partis fédéraux peuvent faire affaires avec n'importe quelle banque du pays sans que cela soulève ni doute ni méfiance. Mais la formation de Lucien Bouchard a une vocation paradoxale et Claude Béland a fait preuve d'une ferveur partisane rarement vue chez des dirigeants de grandes institutions bancaires; alors, un simple prêt prend des allures ambivalentes, discutables et suspectes.

Mais, au fond, tout cela concerne d'abord les membres du Mouvement Desjardins; s'ils ne sont pas d'accord, ils n'ont qu'à le faire savoir à leur président.

Techno-compétition

Jacques Pronovost

La fierté était au rendez-vous lundi quand la SDERS lançait le Technoparc de la région de Sherbrooke. Il s'agit là d'une des pierres angulaires du développement industriel de la région. Plus encore, il symbolise actuellement l'espoir de la relance. Parce que les élus, le maire Paul Gervais en tête, rêvent de voir s'y implanter des industries de pointe. Sans être génératrices de centaines d'emplois, elles seraient le gage du développement des axes prometteurs pour l'avenir.

Mais Technoparc ne signifie pas automatiquement technodollars et autres techno-retombées. Nous sommes aussi dans l'ère de la techno-compétition. La ville de Québec développe un concept semblable pour attirer chez elle les meilleures entreprises de haute technologie. Ville Saint-Laurent, nichée en plein coeur d'une île de Montréal qui se meurt lentement, compte aussi sur ces industries du futur immédiat pour sa relance. Saint-Laurent, c'est le comté du Premier ministre, Robert Bourassa. Il est situé au coeur du projet Technoparc Montréal métropolitain, campus Saint-Laurent, que le député et Premier ministre voit comme une bouée de sauvetage pour son comté.

On veut y développer des entreprises qui travailleront de concert avec les institutions universitaires, de recherche et de développement. Sont visées la biotechnologie, la micro-électronique, l'aéronautique et l'informatique et éventuellement les produits pharmaceutiques. À peu près les mêmes créneaux ciblés par Sherbrooke.

Si le Premier ministre parle de qualité de vie remarquable à Ville Saint-Laurent, Sherbrooke n'est surtout pas en reste à ce chapitre. La région possède effectivement bien des atouts dans sa manche pour attirer une telle clientèle. Tout en restant optimistes, il ne faut toutefois pas rêver en couleurs. La compétition sera aussi forte entre les villes québécoises qu'elle l'est sur les marchés mondiaux, désireux de s'arracher l'avenir industriel. Notre technoparc n'en est encore qu'à de simples balbutiements. C-Mac y était déjà. Serrener s'y implante avec de beaux projets. C'est un début dont les responsables peuvent être fiers. Quand à pavoiser, il faudra attendre encore un peu.

L'autre fleuron du Technoparc de Sherbrooke, c'est le Centre de transfert en technologies environnementales que le gouvernement canadien vient de nous accorder. La région a profité de l'avantage d'avoir un vice-premier-ministre au fédéral, ex-titulaire du ministère de l'Environnement. Comme atouts dans la techno-compétition, nos forces politiques seront assurément aussi importantes que notre détermination, notre travail et la qualité de vie indéniable de la région.

KIM À TOKYO...



TRIBUNE LIBRE

Le piège de l'excellence

À l'époque où les parents avaient quatre, six, huit, dix enfants, ils ne s'attendaient pas sans doute à ce que chacun devint un petit génie ou fut hors du commun. Ils les éduquaient en s'inspirant des valeurs de l'époque et les préparaient le mieux possible à gagner leur vie.

Maintenant que les familles ne comportent souvent qu'un seul enfant, il est dans l'ordre des choses, dit-on, qu'il accapare toute l'attention et que les parents veuillent en faire une réussite totale. Cet enfant unique doit donc «performer» et correspondre aux attentes de ses parents, qui sont très vastes. Sauf que cela peut poser de graves problèmes à l'enfant, qui sent confusément qu'il n'a pas toutes les capacités requises pour exceller en tout.

Un pédiatre déplorait récemment les effets pervers de la course à l'excellence. Selon le docteur Jean Wilkins, la course à l'excellence, imposée aux adolescents, serait carrément en train de les détruire à petit feu et serait l'une des causes, sinon la cause principale, de la recrudescence de l'usage des drogues, des troubles alimentaires (boulimie, anorexie), des décrochages scolaires. Les exigences posées par la société, qui glorifie l'excellence, seraient dommageables même aux bons étudiants performants. Le médecin de Sainte-Justine affirme ce qui suit: «Les adolescents performants font la joie et la fierté de leurs parents, des autorités scolaire et politiques. Ils deviennent des modèles et ils sont l'objet d'une surprotection constante autant à la maison, à l'école que dans la société. Cette surprotection peut les rendre plus fragiles. Ils éclatent parfois et leur réalité en clinique n'est pas facile à comprendre et à traiter».

À l'autre extrême de la performance, on trouve le décrochage scolaire, les fugues, les troubles du comportement, les écarts de la conduite. Le système actuel les délaisse

trop souvent ces jeunes «marginés» car il se sent impuissant à les motiver à la performance. Obligé de réussir coûte que coûte pour plaire à ses parents, qui n'ont que lui et fondent sur lui de grands espoirs, l'adolescent cherche à trouver son identité problématique à travers le rêve grandiose de ses parents à son endroit. Alors, il vit un stress destructeur. Beaucoup de jeunes abdiquent.

Ces jeunes, on souligne leur échec, leur demi-réussite dans tel ou tel domaine et, peu à peu, loin de les motiver à faire mieux, on achève de les décourager; surtout s'ils n'obtiennent pas les résultats de leurs efforts. Combien sont refusés dans telle ou telle faculté universitaire, telle ou industrie? En dépit de leurs performances antérieures parfois, leur rêve d'avenir est fracassé. L'amitié elle-même, qui peut pourtant soutenir un jeune dans le quotidien de la vie, devient difficile. En effet, quand on compétitionne tout le temps, les amis eux-mêmes deviennent menaçants, car ils sont justement... des concurrents.

L'excellence à ses droits, mais pas tous les droits. Ses exigences ne doivent pas détruire la personnalité de ceux qui n'ont pas d'aptitude pour devenir les «petits génies» qu'espèrent leurs parents. On doit trouver moyen de valoriser l'effort

adapté à chaque type de personnalité. Le système de la performance et de l'excellence est une variante économiquement adaptable de la grande loi de Darwin: la survie des plus aptes. Appliqué à l'économie de marché, ce principe a engendré le capitalisme compétitif avec ses bons côtés mais aussi ses failles. La société doit se donner des mécanismes pour assurer la survie des moins aptes. Autrement, c'est la loi de la jungle, qui continue à prédominer.

L'effort doit être exigé des jeunes en respectant les capacités et le cheminement de chacun. Les résultats viendront en temps et lieu... avec la grâce de Dieu. Si les jeunes se sentent aimés, compris, accompagnés; si on leur donne de vraies valeurs de vie, il y a tout lieu d'espérer leur réussite tôt ou tard dans le futur. Une réussite en accord avec ce qu'ils sont dans leur originalité propre, et pas nécessairement conforme aux attentes de leurs parents. Aux parents, on peut rappeler que l'important, c'est la rose. Aux jeunes, on peut dire: faites vous possible en tout ce que vous accomplissez comme si tout dépendait de vous. Attendez les résultats comme si tout dépendait de Dieu.

Fernand Laberge
Sherbrooke

Au revoir, Jean-Maurice

Jean Maurice Bilodeau, comme quelques-uns de nos amis de Télé-7 Sherbrooke, tu as pris le train sans retour. «Jean-Mo», tu étais l'homme respectueux des autres, timide, mais combien riche en valeurs. Jean-Mo, l'amitié mérite respect, éloge, c'est elle qui a fait naître, qui a nourri, qui a entretenu les plus beaux sentiments dont

ton «coeur» était capable. Jean-Mo, quelle chance d'avoir connu une personne comme toi. Quel souvenir!

Jean-Mo a rejoint ceux qu'il aimait, maintenant il attend ceux qu'il aime (Bossuet).

Une amie parmi plusieurs autres,
Suzanne Gendron

École de St-Élie: panique ou vigilance?

Un titre comme celui que vous avez utilisé pour «faire la une» de votre édition du mercredi 23 juin dernier («Une mère accuse: l'école de Saint-Élie a tué ma Vanessa») me rend vraiment perplexe.

Lorsque j'étais journaliste, on nous répétait souvent que notre rôle était d'informer les gens, de leur dévoiler des faits à partir desquels ils se forment une opinion personnelle.

Devant ce «gros titre» et cet article, je m'interroge...

Je ne m'interroge pas sur la douleur de cette mère, car elle est certes réelle et profonde. Lorsqu'on perd un enfant, j'imagine facilement qu'on puisse en vouloir à tout le monde... Je me questionne cependant sur l'utilisation que votre journaliste a fait de cette situation précise, compte tenu du climat d'incertitude et de confusion qui règne parmi plusieurs parents dont les enfants fréquentent l'école Alfred-Desrochers.

N'allez pas croire que je prends cette situation à la légère, car j'ai moi-même trois jeunes enfants dont l'aîné fréquentait la maternelle de l'école de Saint-Élie cette année. Je

ne fais pas la sourde oreille aux mises en garde qui sont émises face aux problèmes de santé vécus par certains élèves et membres du personnel. Au cours de l'année, je me suis aussi interrogé devant une grippe qui s'éternisait et devant une fatigue inhabituelle. Mais je me pose plusieurs questions sur notre couche d'ozone qui se détériore, sur la qualité de l'air que nous respirons et sur combien d'autres choses encore.

Personnellement, je crois que nous devons être vigilants face à ce

qui survient à l'école Alfred-Desrochers et de ne pas créer de mouvement de panique...

J'espère sincèrement que nos enfants pourront entreprendre une nouvelle année scolaire en toute sécurité physique. Et à nous, parents, je nous souhaiter beaucoup de vigilance et de discernement pour arriver à obtenir l'heure juste dans ce dossier.

Céline Thibault
Saint-Élie d'Orford

À propos de la Saint-Jean

Depuis que la Saint-Jean a été récupérée par les séparatistes, il faut s'attendre à tout. À la tête de la parade, Gérald Larose, Lorraine Pagé, Fernand Daoust, Jacques Parizeau. Ensuite, il se trouve toujours un grand finfin pour proférer une ou deux conneries ou pour insulter quelqu'un qui a le malheur de ne pas s'identifier à la clique. Cette année, Jean-Pierre Ferland n'a pas démerité. Il a réussi à faire huer notre hymne national,

O Canada, par une bande d'enfants d'école qui sont probablement incapables d'en écrire le premier couplet sans le bourrer de fautes. Quel étrange exemple de civisme! A qui fera-t-on croire que la véritable fierté s'inspire du mépris? Vienne le jour où l'on pourra célébrer la fête du Québec sans que plus de la moitié de la population n'ait à se cacher la face.

Robert Berthiaume

Le Festival des gourmands espère attirer 100 000 personnes

Mario MAYETTE Asbestos

C'est sous le thème «Je participe à l'activité magique» que se déroulera la quinzième édition du Festival des gourmands d'Asbestos.

Du 19 au 22 août, plus de 100 000 visiteurs sont attendus pour l'événement.

Les organisateurs ont soulevé le voile sur la programmation de la 15e édition du Festival.

Mais précisons tout de suite que certains événements attireront les foules.

«Pensons à la présence des joueurs du Canadiens de Montréal et à la coupe Stanley le vendredi

soir pour la traditionnelle parade du Festival, une occasion unique pour les fans de voir leurs joueurs et le prestigieux trophée», souligne avec enthousiasme le président de la 15e édition, Jacques Lemay.

En plus de cet attrait, «il y aura, comme on nous l'a demandé, des jeux de participation, il s'agit du Défis Gourmands le dimanche après-midi, qui s'adresse tant aux jeunes qu'aux moins jeunes».

Le Festival des gourmands étant une fête de familles, les jeunes ne seront pas laissés pour compte. «Nous aurons la visite de la Tournee des 100 watts et le spectacle des Mini-stars».

Pour ce qui est des artistes, de grands noms encore une fois, «les France D'Amour et Johanne Pro-

vencher seront de la partie mais il y a aussi Project 59, les Rock'n Rollers, Lux, Carl Tremblay, la Bande à St-Pierre, l'humoriste Claude Doyon, Denis Côté et Yan Parenteau. Comme vous pouvez le constater, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges», argue Jacques Lemay.

Pour une deuxième année consécutive, le Festival des gourmands sera l'hôte de la première étape du Tournoi provincial d'échecs.

Le tournoi compte huit étapes «et nous avons le privilège d'accueillir pour une deuxième année consécutive ce tournoi qui réunit les grands des échecs. Parmi les grands noms, mentionnons les Russes Alexei Vaspárov, maître international, et Bevegelym, Grand Maître, souligne Michel Lalonde, responsable de l'activité.

Une des cinq catégories «s'adresse aux amateurs qui rêvent d'une vraie compétition mais qui ne sont pas membres de la FQE.»

Conflit au Complexe serricole: première rencontre de conciliation

Drummondville

Une semaine après le déclenchement de la grève chez les 60 employés du Complexe serricole Drummond, fort peu de choses nouvelles sont survenues pour rapprocher patron et syndiqués.

Une première rencontre de conciliation est annoncée pour aujourd'hui, jeudi, à 14 h, devant le conciliateur Raymond Desharnais.

Rencontrés sur la ligne de piquetage, les grévistes espèrent un déblocage des négociations et un geste favorable de leur patron, à qui ils réclament une augmentation de 50 cents de l'heure pour la première année de la convention collective, cela rétroactivement au mois de septembre.

Le calme persiste sur la ligne de piquetage: les grévistes n'empêchent pas la circulation des clients qui vont acheter des fleurs au magasin d'usine, même s'ils les informent de la grève. Certains clients, compatissants aux grévistes, rebroussement chemin.

Les grévistes ont reçu la lettre patronale, mentionnée dans la Tribune de lundi, leur faisant état des difficultés financières de l'entre-

prise. «Ce sont toutes des choses que nous savions», mentionne Jocelyne Courchesne, porte-parole du syndicat. Une autre gréviste ajoute: «Nous avons épaulé notre patron depuis trois ans, il se doit de faire un pas maintenant». Les grévistes, dont c'est la première convention collective, n'ont pas eu d'augmentations salariales depuis trois ans et la majorité des salaires se situe à 6-50 \$ l'heure.

POSSIBILITÉ
SIDEKICK 1^{er} VERSEMENT dans 120 JOURS
 4 PORTES 4x4 7 3 ANS 80 000 KM

MIYAMOTO SUZUKI
 Ça tourne bien
 TOUS NOS VEHICULES ONT UN SYSTÈME D'ALARME

Pleins pouvoirs pour chasser les intrus des cours d'école à Windsor

Windsor (JN)

Les autorités policières de la Ville de Windsor auront vraisemblablement tous les pouvoirs pour évacuer les indésirables des cours d'écoles de la Commission scolaire Morilac dès la rentrée.

Les élus doivent du moins adopter un règlement en ce sens, à la demande de la Commission scolaire Morilac.

Pareille demande a été acheminée dans les municipalités de Richmond et de Valcourt, précise la directrice générale de la Commission scolaire Susan Tremblay, qui se défend bien cependant de vouloir multiplier les interventions policières à l'école.

«Lorsqu'on fait une demande d'intervention policière pour débarrasser des intrus, on veut simplement qu'ils puissent intervenir, sans restriction», explique-t-elle, ajoutant que la Ville de Sherbrooke a adopté pareille politique récemment.

A l'heure actuelle, les policiers n'ont que la persuasion pour évacuer des intrus sur des propriétés comme celles de la Commission scolaire.

Avec le règlement qu'on souhaite voir adopté par la Ville, les intrus récalcitrants seront passibles d'amendes, dont le montant sera fixé par les élus municipaux, précise le directeur de police de la Sûreté municipale de Windsor, Denis St-Onge.

Un tel règlement donne des dents à l'intervention policière en prévoyant des amendes mais aussi en permettant de poursuivre les contrevenants, note M. St-Onge. «L'avenir dira si ça aura l'effet dissuasif escompté.»

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

BOUCHER AVEC EXPÉRIENCE
Temps plein
Salaires à discuter.
 Se présenter au:
2530, rue Galt Ouest
Sherbrooke
Demandez Germain.

M *Musique Jean Julien et Fille*

VENTE DE JUILLET



PIANOS ACOUSTIQUES YAMAHA / Rabais 1 000\$
sur tous les modèles

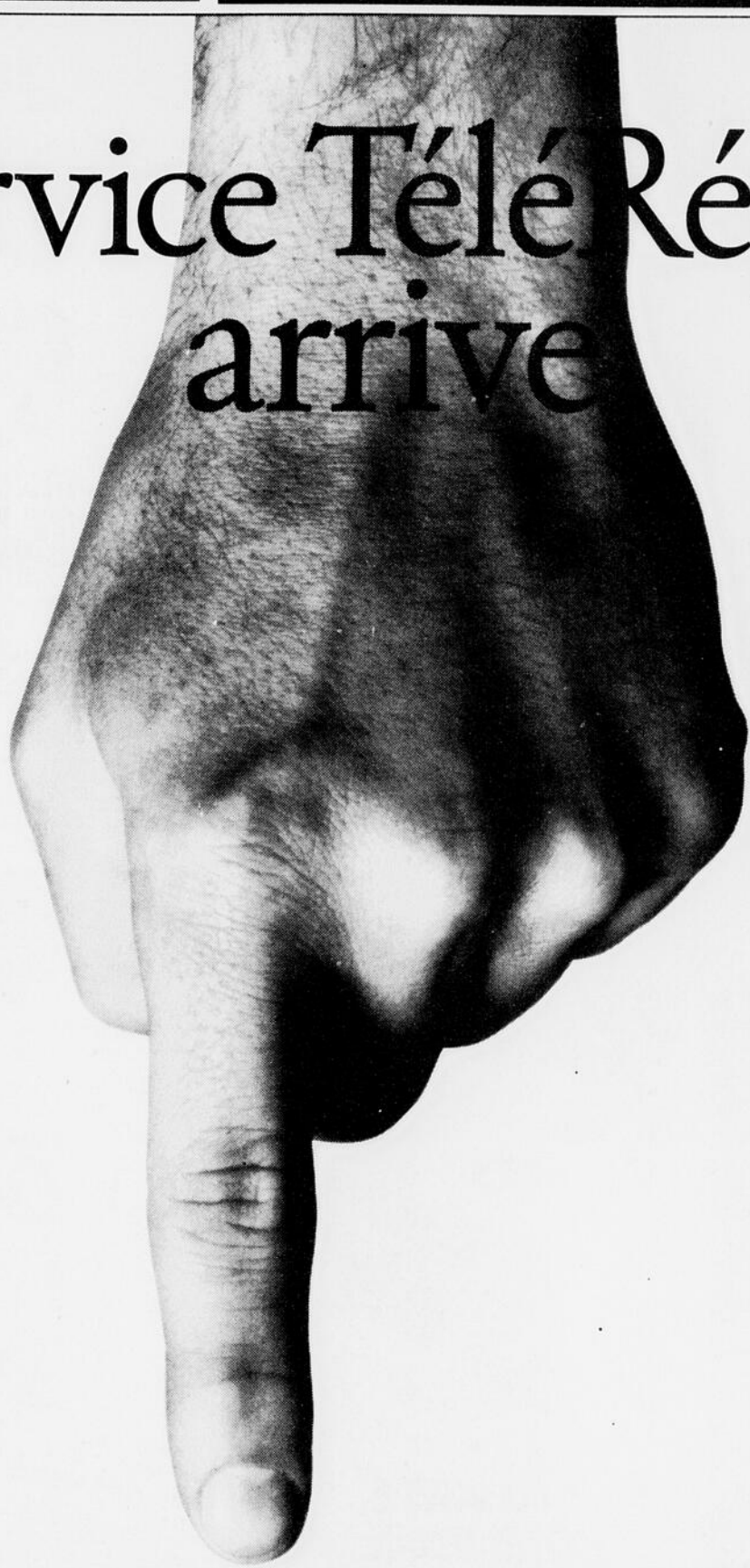
ORGUES ÉLECTONE YAMAHA / Rabais 500\$
sur modèles HC2/HC4/HE8
Rabais 1 000\$
sur modèles EL-40/60

CLAVINOVA YAMAHA / Rabais 500\$
PIANO DIGITAL
sur modèles CLP-260/360/560
Rabais 1 000\$
sur modèles CVP-55/65

CLAVIERS YAMAHA / Rabais 100\$
sur modèles PSR 200/300/400/500
Rabais 500\$
sur modèles PSR 5700/6700

M *Musique Jean Julien et Fille*
1444, RUE KING OUEST, SHERBROOKE, QUÉBEC, J1J 2C2
(819) 563-7477
 Fermé les samedis en juillet

Le service Télé Réponse arrive



à Sherbrooke.

Le service TéléRéponse™ enregistre vos messages même lorsque la ligne est occupée. Vous pouvez écouter vos messages, les conserver en mémoire, les répéter, les trier, tout cela à partir de n'importe quel appareil Touch-Tone™ que vous soyez à la maison ou ailleurs.

En choisissant le service TéléRéponse multi-usagers, jusqu'à quatre personnes peuvent recevoir leurs messages en toute confidentialité sur une même ligne. Chacun enregistre son message d'accueil et possède un code lui donnant l'accès exclusif à ses messages.

Pour vous y abonner, passez au magasin Téléboutique™ Bell, Carrefour de l'Estrie, ou appelez notre Service à la clientèle en composant le 564-5118. TéléRéponse. À partir de 5,50\$ par mois.

™ Marque de commerce de Bell Canada. Offert là où la technologie le permet. Des frais d'abonnement s'appliquent.

Bell

des gens de parole^{MC}

Vivre

Épargnez sur les systèmes Sega chez COMPUCENTRE®

Système de divertissement CD ROM de Sega

ÉPARGNEZ 100,00\$

Pour des jeux CD, de la musique sur CD et le nouveau CD+G



Comprend : Warner's Hot Hits, Rock Paintings CD+G collection et 6 jeux populaires : Sherlock Holmes, Columns, Streets of Rage, Revenge of Shinobi, Golden Axe et Sol Feace.

299⁸⁸
Rabais instantané
100⁰⁰

Vous payez seulement **199⁸⁸**

Système de jeu vidéo Genesis

Jeu Genesis 16 bit qui ressemble aux jeux des arcades avec le même son et les graphiques éclatants.

Comprend : 1 console de jeu, adaptateur CA, interrupteur RF auto et Sonic the Hedgehog.

149⁸⁸
Rabais du fabricant
11⁰⁰

Après rabais **138⁸⁸**

Obtenez Sonic the Hedgehog 2 GRATUITEMENT avec le coupon Sega à l'achat du système Sonic Genesis



* Le rabais doit être réclamé à Sega

Système de jeu vidéo couleur portatif Game Gear de Sega



Ensemble Sport Super Sonic

Écran de 3.2" haute résolution à cristaux liquides, animation et graphiques incroyables de 32 couleurs éclatantes se comparant aux jeux d'arcades.

Comprend :

- Système Game Gear
- Sonic the Hedgehog 2
- The Majors Pro Baseball
- Mallette de transport de luxe

148⁸⁸ Prix Spécial

RÉGION DE MONTRÉAL

- Galeries D'Anjou
- Carrefour Laval
- Mall Champlain
- Centre Fairview
- Place Alexis-Nihon
- Place Bonaventure
- Promenades St-Bruno
- Place Vertu
- Place Bourassa
- Place Rosemère
- Centre Rockland

COMPUCENTRE®

Depuis 1976
60 magasins à travers le Canada

VILLE DE QUÉBEC

- Galeries de la Capitale
- Place Laurier
- Place Fleur de Lys

SHERBROOKE

- Carrefour de l'Estrie
- SOREL
- Promenades de Sorel

CHICOUTIMI

- Place du Royaume
- DRUMMONDVILLE
- Promenades Drummondville

COMPUCENTRE est une marque déposée de Les Entreprises Hartco Inc.

Un stage à la SQ pour une Estrienne d'origine salvadorienne

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

Est-ce que Monica Molina, une jolie Salvadorienne de 20 ans, effectuera un virage de carrière à la fin de l'été 1993?

«Tout est possible» dira-t-elle, les yeux pétillants, le sourire éclatant.

C'est que Monica effectue présentement un stage à la Sûreté du Québec de l'Estrie, dans le cadre du programme Défi 2000, mis sur pied par la SQ il y a trois ans.

Le programme, comme l'a précisé le caporal Michel Rouillard, a trois objectifs précis: permettre aux membres des communautés multiculturelles de mieux connaître la Sûreté du Québec, permettre aux membres de la SQ d'échanger avec des gens d'une culture différente et susciter le goût d'une carrière policière chez les membres des communautés culturelles.

Il y a 19 jeunes filles et gars, dont dix de communautés culturelles différentes (Vietnamien, Salvadorien, Jamaïcain...) et neuf de groupes autochtones qui participent à Défi 2000 et qui passeront une partie de l'été dans l'un des districts de la SQ.

Monica complètera son collé-



Téléphoto par Steven Bel
Monica Molina, une Salvadorienne de 20 ans, effectue un stage à la Sûreté du Québec de l'Estrie dans le cadre du programme Défi 2000. L'agent Stéphane Montpetit est son parrain.

gial, en sciences humaines avec des visées pour la psychologie ou encore les relations communautaires, au Séminaire de Sherbrooke.

Il y a trois ans, à son arrivée au Québec, elle ne connaissait rien du français et déjà, elle se débrouille plus que bien. Le Défi 2000 lui donnera peut-être le goût de revoir son orientation car déjà le métier de po-

licier et ses nombreuses facettes la fascinent.

«Lors du stage à Montréal, j'ai été particulièrement frappée par les membres du Groupe d'intervention, leur équipement, leur entraînement. C'est quelque chose.»

Dans la métropole, les stagiaires ont eu l'occasion de se familiariser avec les services spécialisés de la police. Puis ils ont effectué une visite à l'Institut de police de Nicolet.

A son arrivée en Estrie, elle a été confiée à l'agent Stéphane Montpetit.

Le duo Molina-Montpetit a débuté de nuit. «Pour le moment, nous n'avons pas encore arrêté de voleur ni couvert de grand catastrophe. Ce qui m'étonne et m'attire à la fois, c'est que l'on ne sait jamais ce qui va se produire.»

C'est la première fois que l'on confie des stagiaires à un parrain qui les suivra tout au long de l'expérience. «Nous croyons qu'en procédant de la sorte, le stage sera plus complet et qu'il y aura moins de répétition» a expliqué le caporal Rouillard.

Le parrain Montpetit savoure bien l'expérience.

«Je trouve cela très enrichissant. D'une part, cela me permet de faire connaître mon métier et d'autre part, elle m'apporte beaucoup sur le pays d'où elle vient et ce qui s'y passe. C'est un véritable échange» commentera l'agent Montpetit.

A l'issue du stage, Monica fera partager, au moyen de conférences, son expérience aux communautés culturelles. Elle-même a appris l'existence du programme Défi 2000 par un ami qui lui avait montré un vidéo sur le sujet.

La région des Bois-Francis se dote d'une carte agrotouristique

Pierre MAILHOT Arthabaska

Le concept de l'agrotourisme prend pied dans les Bois-Francis grâce à la contribution de l'Union des producteurs agricoles des Bois-Francis, du ministère de l'Agriculture, des Caisses populaires et des producteurs maraichers.

En effet, ce concept mis de l'avant depuis quelques années dans les régions de l'Estrie, de la Mauricie et de Lanaudière vient de voir le jour chez les sylvifrancs grâce à une carte agro-alimentaire regroupant 33 producteurs.

Président de la mise en marché à l'UPA de Nicolet, Denis Bilodeau souligne que cette carte agrotouristique régionale arrive à point dans la présente situation économique agricole. «L'agriculture connaît une certaine régression actuellement et ce concept nous permet de maintenir certaines paroisses en vie. Cette carte permet aussi de découvrir le potentiel des producteurs et de découvrir certains coins de notre région», a-t-il mentionné. «Il faut dire aussi que notre région regorge d'une diversité de produits qui sont uniques pour nous dont, entre autre, les canneberges Atoka à Saint-Louis de Blandford», a-t-il ajouté.

«Grâce à cette carte, nous nous sommes donnés une fierté», a souligné France Trudel, directrice de la mise en marché à l'UPA. «Le concept est fort agréable car les producteurs inscrits à cette carte sont bien outillés pour rencontrer les consommateurs. Outre le fait de visiter les fermes, à certains endroits, les consommateurs peuvent dormir sur place, pour d'autres, ils peuvent y manger», a-t-elle évoqué.

Pour le commissaire touristique Alain provençal, l'aspect touristique d'une région n'est pas seulement fait de visites de musée ou de festivals. «Cet aspect-là qui nous fait découvrir des coins de notre région est aussi une notion touristique. De plus, ce sont des produits typiques des Bois-Francis», a-t-il affirmé.

Partenaires dans la production de cette carte tirée à 12 500 exemplaires et ce, au coût de 10 000 \$, les Caisses populaires s'occuperont de la distribution.

Quatre jours seulement chez Sears

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche



Ens. de matelas luxueux Sears-O-Pedic Chiro-Genic Rien que 299^{\$}

Ens. 1pl.

Les ens. sont approuvés par l'Association Internationale des chiropracteurs. Ressorts de fort calibre.

Ens. garantis* 15 ans. Série No 79320.
Ens. 2 pl. 349\$
Ens. TG 2 pl. 399\$
*Détails de la garantie en magasin

Tracteur Craftsman 14 HP avec ramasse-herbe en prime
(Ramasse-herbe similaire à l'illustration)

1999^{\$} Ch.
Tondeuse 42" qui déchiquette, ensache ou éjecte l'herbe. Moteur fiable de catégorie industrielle. No 60334.
Limite de 1 prime par client, dans la limite des stocks disponibles



MEILLEURS PRIX KENMORE GARANTIS!
Nous vendons cette laveuse et cette sècheuse Kenmore au plus bas prix. Et nous vous le prouvons! Si vous voyez un autre modèle annoncé à prix moindre par un concurrent possédant les mêmes caractéristiques que nos électroménagers, apportez-nous la différence nous vous rembourserons la différence sans marchandise des catalogues et en liquidation.

CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE KENMORE 30" AUTONETTOYANTE 799⁹⁹ Ch. Ord. 959⁹⁹
Rabais 160\$. Modèle à 2 éléments-serpentins de luxe 6" et 2 de 8" à chauffage rapide. Minuteur électronique. Blanc. No 64721.
Supplément pour ton amande

RABAIS 160\$ ENS. KENMORE DE TRÈS GRANDE CAPACITÉ POUR LA LESSIVE

569⁹⁹ Laveuse Ord. 649.99
369⁹⁹ Sècheuse Ord. 449.99
Rabais 80\$. Laveuse 8 programmes d'une capacité de 3.05 pi. cu. Agitateur Dual-Action™, 3 températures lavage/rinçage et 3 niveaux d'eau. No 42250.
Rabais 80\$. Sècheuse 5 programmes d'une capacité de 6.5 pi. cu. Porte à grande ouverture. Tambour garanti *15 ans contre la rouille. No 82250.

Prix en vigueur du 8 au 11 juillet 1993, sauf avis contraire, dans la limite des stocks disponibles Pas de paiement avant 1994. Détails en magasin.
L'offre de paiement différé s'applique aux meubles et gros électroménagers

SEARS

Attendez-vous à plus^{MC}

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions 'Ord.' ou 'Étali' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1993, Sears Canada Inc.

Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.